

II - MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

(la séance est reprise à 14 h 30)

-1-

Membres du Gouvernement présents

Sont au banc du Gouvernement :

Monsieur Madické NIANG, Ministre de l'Energie et des Mines ;
Monsieur Bakar DIA, Ministre des Relations avec les Institutions parlementaires nationales, régionales et de l'Union Africaine ;
Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre délégué auprès de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

- 2 -

Reprise de la séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs la séance est reprise.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget 2004 du Ministère de l'Energie et des Mines. Veuillez vous reporter à la page 22 du rapport général.

Madame le Rapporteur vous avez la parole.

MADAME LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Le projet de budget pour la gestion 2004, du Ministère de l'Energie et des Mines, est arrêté à la somme de 358 909 000 F CFA contre 836 820 000 F CFA en 2003, soit une diminution 477 911 000 F CFA en valeur absolue et 5 7,11 % en valeur relative. Cette baisse s'explique par le transfert du volet Hydraulique au Ministère de l'Agriculture.

Il se décompose ainsi qu'il suit :

Titre 2 : Dépenses de Personnel

Les crédits sont arrêtés à la somme de 192 795 000 F CFA contre 484 266 000 F CFA en 2003. Mais pour analyser finement cette évolution, la déduction, du budget 2003, du montant de 297 406 000 F CFA représentant le budget de l'Hydraulique, permet de partir d'un budget de base de 186 860 000 F CFA pour les deux secteurs Energie et Mines. Dans cette hypothèse, le budget 2004 accuserait une hausse de 5 935 000 F CFA en valeur absolue, soit 3,18 % en valeur relative.

Titre 3 : Dépenses de Fonctionnement

Les crédits sont arrêtés, en 2004, à la somme de 164 114 000 F CFA contre 295 554 000 F CFA, en 2003. La même analyse faite pour les dépenses de personnel permet de partir d'un budget de base, pour l'Energie et les Mines, de 151 264 000 F CFA. A partir de cette base, une proposition de hausse de 12 850 000 F CFA en valeur absolue a été faite, soit 8,5 % en valeur relative. Cette hausse s'explique par des mesures nouvelles pour un montant de 12 850 000 F CFA destiné à l'amélioration des conditions de travail des structures du département.

Titre 4 : Dépenses de Transfert

Elles s'élèvent à 2 000 000 F CFA, contre 57 000 000 F CFA en 2003. Il n'y a donc pas eu d'évolution pour les transferts destinés aux secteurs Energie et Mines, étant donné que la somme de 55 000 000 F CFA était destinée au volet Hydraulique lequel est transféré au Ministère de l'Agriculture.

Votre Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique a entendu le rapport fait au nom de la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Vos Commissaires ont ensuite félicité et encouragé Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines, formulé des suggestions, posé des questions et exprimé des doléances tournant autour des points suivants :

A) Dans le secteur de l'Energie :

- La privatisation de la SENELEC et l'impérieuse nécessité de réussir celle-ci, au vu des échecs antérieurs.
- L'électrification rurale et le fonds d'électrification rural.
- Les redevances de la SENELEC au profit des collectivités locales.
- Les avances de paiement sur les factures d'électricité.
- Les subventions de l'Etat pour la prise en charge de l'éclairage public des communautés rurales.
- Les accidents causés par les installations de poteaux électriques.
- La maintenance des installations électriques.

- Les contrats d'assurance de la SENELEC vis-à-vis des tiers.
- L'apport énergétique de Manantali.
- L'état des recherches et études en matière énergétique (pétrole, gaz...).
- Le pétrole lourd de la Casamance.
- Les capacités techniques de la Société Africaine de Raffinage (SAR).
- Les doléances locales d'électrification :
 - L'axe Thiès – Notto Diobass – Tassette.
 - L'axe Thiès – Sindia.
 - L'axe Thiès – Keur Madaro – Khombole.
 - Villages ou localités de Ndank (non loin de Ndiassane), de Ngahame (dans le Méouane), de Ngoura (près de Coki), de Ndiobène (près de Ndiagne), de Keur Ngounta (Pété Warack), de Mérina et Feto, ferme pilote de Keur Momar SARR, de Nguer Malal, de Touba Médine, Kenen Diob, Loro, Sagatta Guet,
 - Mbadiane, Cayil et Darou Cayil, (CR/Cayil), et d'autres localités dans le Tambacounda, Bignona, Kolda, Rufisque, Podor, Matam...

B) Dans le secteur minier :

- Les phosphates de Matam.
- Les mines de Kédougou (le gisement d'or de Sabodola, le marbre...)
- Les carrières de Thiès.
- Le Code minier.
- Le projet MIFERSO.

Beaucoup de Commissaires se sont réjouis des efforts considérables que le Gouvernement ne cesse de consentir pour l'électrification rurale depuis 2000, avec un taux de progression de 5 à 8 % actuellement. L'objectif étant d'atteindre, en 2005, un taux d'électrification rurale de 15 %.

Le Ministre de l'Energie et des Mines a ensuite répondu aux questions des Commissaires.

Concernant les questions relatives à l'Energie, Monsieur le Ministre relève que la préoccupation majeure des Commissaires porte sur la SENELEC et l'électrification rurale.

Pour la SENELEC, Monsieur le Ministre rassure en disant que le Gouvernement fera en sorte que cette nouvelle privatisation en cours se passe normalement, tout en sauvegardant les intérêts du pays. En effet, dira-t-il, les précédentes privatisations ont connu des échecs. C'est pourquoi, des efforts sont consentis depuis 2001 pour rendre la SENELEC performante :

- rompre le contrat d'alors (en 2001), puisque celui-ci présentait beaucoup de carences pour les intérêts du pays ;
- rembourser les mises initiales du partenaire ;
- construire une centrale de 60 mégawatts à Kounoun dans la Communauté rurale de Sangalkam ;
- réhabiliter le réseau de moyenne tension de Dakar, les postes transformateurs de Bel Air et de Hann.
- réhabiliter les turbines à vapeur du Cap des Biches.

Monsieur le Ministre ajoutera que cette performance de la SENELEC est recherchée, d'autant plus qu'une option est faite pour un désengagement de l'Etat et un renforcement du secteur privé dans la prise de concessions. Des mécanismes de mise en œuvre seront clairement définis.

Monsieur le Ministre insistera sur le fait que la privatisation est une option claire du Gouvernement, mais il ne sera jamais question de brader cet outil (SENELEC).

La stratégie retenue a pour piliers, dira Monsieur le Ministre, la restructuration de l'Entreprise et le désengagement de l'Etat. La structuration se fera par la séparation progressive des activités de production de celles du transport et de distribution, en vue d'une plus grande efficacité. Le désengagement de l'Etat passera par l'implication judicieuse du secteur privé dans l'investissement et la gestion de l'Entreprise.

Un programme quinquennal d'investissement de la SENELEC est d'ailleurs en cours. Il est d'un montant de 90 milliards de Frs CFA répartis comme suit :

- 38 milliards de Frs CFA pour la réhabilitation des installations de production existantes et l'extension des centrales régionales.
- 22 milliards pour la réhabilitation et l'extension du réseau de transport.
- 30 milliards pour la réhabilitation du réseau de distribution.

Avec la prise en compte des installations de production privée, le montant du programme quinquennal s'élèverait à près de 200 milliards de Frs CFA.

S'agissant des avances sur les paiements de factures d'électricité non encore échues, Monsieur le Ministre prendra toutes les dispositions pour que ces avances consenties par les clients soient acceptées par les services de la SENELEC.

Abordant la question de l'électrification rurale, Monsieur le Ministre dira que l'objectif est de doubler le taux d'électrification rurale pour le porter de 8 % actuellement à 15 % en 2005 et d'arriver à un taux de 62 % à l'horizon 2022.

Pour cela, la stratégie de l'Etat portera sur deux points principaux :

- La promotion du secteur privé en acteur majeur de l'électrification rurale, dans le cadre d'un partenariat public/privé.
- L'adoption d'un concept de concessions d'électrification comme cadre de mise en œuvre du programme prioritaire d'électrification rurale de l'Etat, avec la possibilité d'appuyer les projets des collectivités locales, des associations de consommation, des groupements villageois et des opérateurs locaux.

D'ailleurs, dira Monsieur le Ministre, son département envisage d'organiser, les jours à venir, une table ronde sur l'énergie dont :

- un panel sera réservé à la SENELEC ;
- un panel à l'ASER ;
- la question des moyens financiers à mettre en œuvre.

Ces panels permettront de discuter, entre autres, des questions relatives :

- au fonds d'électrification rurale ;
- aux concessions à accorder à des privés ;
- aux tarifications ;
- aux investissements à réaliser en milieu rural.

Monsieur le Ministre dira que les choix, qui seront opérés pour l'électrification rurale, se feront sur la base de critères démocratiques et transparents, dont entre autres :

- L'importance démographique de la localité.
- L'importance économique de l'entité ciblée.
- La proximité du réseau existant.

Ainsi, il a pris bonne note de toutes les doléances locales exprimées par les commissaires et se fera le devoir de les examiner. Mais, dira t-il, certaines d'entre elles sont déjà programmées.

S'agissant de l'éclairage public, Monsieur le Ministre a réaffirmé que la mission de la SENELEC est de fournir l'électricité, et qu'il revient aux collectivités et à l'Etat de s'acquitter de leurs factures. D'ailleurs, l'Etat a pris

les mesures idoines pour faire face à ses obligations de l'ordre de 6 milliards de Frs CFA vis-à-vis de la SENELEC.

Pour la SAR, Monsieur le Ministre dira que les capacités techniques de cette société limitent encore le rôle important qu'elle devrait jouer au niveau de la sous-région (capacité limitée à environ 27 000 barils/j.). Il ajoutera que la SAR a besoin d'investissement.

Pour les phosphates de Matam, dira Monsieur le Ministre, une bonne promotion a été faite. Avec la relance des chemins de fer du Sénégal notée après la privatisation de l'axe Dakar – Bamako et la prochaine réalisation de la standardisation de l'écartement de la voie, un contexte nouveau, beaucoup plus favorable, existera au bénéfice de la promotion de ces phosphates.

S'agissant des carrières dans les régions de Dakar et de Thiès, Monsieur le Ministre dira que des effets négatifs sur l'environnement ont été enregistrés. C'est ainsi que pour les extractions de carrières en forêts classées, particulièrement sensibles à ces impacts, le Gouvernement a pris des mesures de sauvegarde, en vue de la préservation du patrimoine forestier. Dorénavant, l'ouverture d'exploitation de carrières, dans les forêts classées, sera strictement contrôlée et obligatoirement soumise à un pacte environnemental conforme au Code forestier.

Parallèlement, ajoutera Monsieur le Ministre, son département va mener une intense campagne de prospection pour trouver de nouveaux sites alternatifs qui permettraient le développement de l'industrie extractive dans des zones autres que les forêts classées.

S'agissant des recherches qui sont menées, Monsieur le Ministre dira que plus de 80 milliards ont été déjà dépensés dans l'exploration des mines et énergies.

Sur les questions relatives aux mines, Monsieur le Ministre dira qu'un Code minier est élaboré et constituera un outil d'intervention efficace pour son département. En Effet, dira Monsieur le Ministre, il n'existe pas de cartographie minière, ni de cadastre, ni de géophysique aéroportuaire. Mais le Gouvernement est en train de corriger cela.

Pour l'or et le marbre, des compagnies de renommée internationale se sont manifestées pour des autorisations de recherche et/ou d'exploitation. D'ailleurs, des décrets sont dans le circuit pour signature, afin d'autoriser même des sociétés sénégalaises à exploiter ces mines.

Pour le projet MIFERSO, il sera bouclé d'ici 2007 et comprend trois composantes :

- une composante minière avec des investissements ;
- une composante ferroviaire par la bretelle de 311 km entre la mine de Tamba et la réhabilitation de la voie Tamba – Dakar pour permettre de contenir des wagons minéraliers ;
- une composante portuaire avec le port minéralier de Bargny.

L'intérêt suscité par une promotion active et efficace a permis au projet MIFERSO de nouer des liens intéressants avec des sociétés majeures intervenant dans la réalisation ou le financement de mines et/ou d'infrastructures de transport. La MIFERSO vient d'ailleurs de signer un contrat avec une grande firme spécialisée pour le développement du projet.

Satisfaits des réponses apportées à leurs préoccupations, vos Commissaires ont adopté, à la majorité absolue, le projet de budget 2004 du Ministère de l'Energie et des Mines et vous demandent d'en faire autant, s'il n'appelle de votre part aucune objection majeure.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Madame le Rapporteur.

Monsieur le Ministre avez vous des observations à faire sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Oui Monsieur le Président. Je voudrais simplement à la page 26 5^e paragraphe « s'agissant de l'éclairage public » on aurait pu rajouter (perte d'informations...Parce que vous parlez des collectivités et de l'Etat, L'éclairage public c'est du domaine des collectivités. L'Etat c'est simplement pour la fourniture de l'électricité aux établissements publics donc vous auriez pu ajouter « s'agissant de l'éclairage public et de la fourniture de l'électricité aux établissements publics » et là vous verrez que l'Etat ainsi que les collectivités sont concernés, j'aurais souhaité aussi, je crois que c'est une faute de frappe pour la page 27 au paragraphe 4 : c'est de la « géophysique aéroportée » pas aéroportuaire.

Ce sont les seules observations.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Discussion générale

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Monsieur le Ministre. (perte d'informations)

Nous avons :

Cheikh Bamba SALL

Assane FALL

Abdoulaye BA

Abdourahmane SOW

Thiédel DIALLO

La liste est close.

La parole est au collègue Assane FALL.

MONSIEUR ASSANE FALL

Merci, Monsieur le Président.

A la page 23, 4^e alinéa pour les doléances locales d'électrification village et localité de Ndankh non loin de Ndiassane : c'est « Ndankh non loin de Mékhé » et ajoutez un « h » à « Ndankh non loin de Ndiassane » : Ndiassane est à Tivaouane, Ndankh est tout près de Mékhé à 6 km. Le village de Ngakham, on a mis Ngaham, dans le Méouane, on met « Ngakham dans la communauté rurale de Méouane. »

Voilà les observations que je voulais apporter.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci. La parole est au collègue Abdoulaye BA.

MONSIEUR ABOULAYE BA

A la page 23

A la page 24 (inaudible)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est au collègue Abdourahmane SOW.

MONSIEUR ABDOURAHMANE SOW

Je vous remercie.

Monsieur le Président, à la page 23, les noms des villages ne sont pas correctement écrits, donc je fais la rectification à l'attention de Mme le Rapporteur, « village de Keur Goura près de Coki, » de « Ndiobène Santhe près de Ndiagne », de « Keur Ngounta, de Pété Warrack », (entre parenthèse) chef lieu de communauté rurale, de Mérina et « Foto près de Keur Momar SARR », de la ferme pilote de Keur Momar SARR.

Supprimer Nguer Malal parce qu'il est déjà électrifié.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

La parole est à Madame le Rapporteur

MADAME LE RAPPORTEUR

Merci, Monsieur le Président, nous prenons acte des corrections et nous allons intégrer la préoccupation du collègue Thiédel.

- 3 -

DISCUSSION GENERALE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la commission. Quels sont ceux qui veulent intervenir ?

Nous donnons la liste de ceux qui souhaitent intervenir.

Alioune DIA
Opa DIALLO
Mamadou DIOP n° 1
Mamadou NDIAYE
Kalidou BA
Modou DIOP

Mamadou MAKALOU
Niakour FALL
Birane GAYE
Aliou BA
Mamadou DIOP N° 2
Emilie DIATTA
Assane FALL
Daour NIANG NDIAYE
Talla SECK
Mamadou DIAKHATE
Michel Marie SENE
Ibra DIOUF
Souleymane DIEDHIOU
Talla DIOUF
Madior DIOUF
Bakary COLY
Samba BATHILY
Kalidou NIASSE
Abdoulaye DRAME
Mamadou Amadou SALL
Alioune Badara BA
Abdoulaye BA
Thiédel DIALLO
Doudou WADE

S'ajoutent à cette liste, les collègues, Abdoulaye DIENG n° 2 et Lamine SECK.

Bien, la liste est close. Nous donnons la parole à notre collègue Aliou DIA, le temps de parole est de cinq minutes.

MONSIEUR ALIOU DIA

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Cher Collègue, la parole est au collègue Opa DIALLO.

MONSIEUR OPA DIALLO

Merci, Président.

Monsieur le Ministre, je profite de l'occasion pour vous féliciter, suite à votre nomination à la tête de ce département.

Je n'ai pas eu l'occasion de vous rencontrer lors des commissions, donc je profite de l'occasion puisque je n'entends rien répéter, encore que je viens de dire, que je vous félicite suite à votre nomination. Il n'y a pas de doute que vous avez relevé les défis qui sont au niveau de ce Ministère parce que d'abord, vous avez commencé par faire un bon travail au niveau du Ministère de l'habitat.

Monsieur le Ministre, j'ai trois petites questions à poser : la première question c'est par rapport aux communautés rurales qui ne sont pas encore électrifiées au niveau de la région de Kolda, il y'a un certain nombre de chefs lieu de communauté rurale qui n'ont pas encore bénéficié du courant électrique. Il s'agit dans le département de Sédhiou, de Djodji, Sakar, Bambali, Benbidjilou, Sasamba, Koulibantan et Yanga. Dans le Kidira, Santiakoundara, Kanda, Sayakoulisalé, Mamataba, Paninba, Wassadou.

Et dans le département de Kolda, il s'agit de Bagabadji, Koumbakara, Sayobédji, Ndama et Safakouda. Alors, je voudrais savoir ce qui a été prévu, et quels sont les délais pour leur apporter du courant électrique ?

La deuxième question, Monsieur le Ministre, c'est la Convention 10. Il me semble qu'elle est en cours. Je voudrais savoir quels sont les villages qui sont concernés dans le département de Kolda ? Il y a je crois un an, des techniciens sont venus, ils ont pris des mesures, il semble que des poteaux sont en construction. Je voudrais savoir, là aussi, quand est-ce que vous allez terminer ?

La troisième question, Monsieur le Ministre, c'est par rapport aux phosphates. J'avais posé la question je crois il y a deux ans à l'ancien ministre, celui que vous avez remplacé. Il m'a dit que c'était des traces qu'il y avait au niveau de Kolda. Mais, je pose encore la question parce que quand même je pense que celui qui a divulgué la nouvelle n'était pas n'importe qui . C'était l'ancien Chef d'Etat qui était en campagne électorale qui a dit à la place publique de Kolda : « Koldois et Koldoises, savez-vous que vous avez des phosphates à partir de la ville de Kolda jusqu'à Fallé en Guinée Bissau ? »

J'ai un ami qui est chercheur dans le département de Géologie de la Faculté des Sciences de l'UCAD qui m'a également dit qu'il détient une carte géologique dans laquelle figurent effectivement des endroits où on peut trouver des phosphates. Je voudrais vraiment être édifié, les Koldois également voudraient être édifiés. Est-ce que c'était des propos de campagne ? est-ce qu'avec les objectifs lancés aux jeunes ? on ne dira jamais ce qu'ils faisaient.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
La parole est au collègue Mamadou DIOP N°1

MONSIEUR MAMADOU DIOP N° 1

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines,
Monsieur le Ministre délégué au budget,
Mes Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je commencerai d'abord par vous féliciter, pour votre reconduction dans le Gouvernement, après avoir été à l'Habitat, vous voilà maintenant à l'Energie. Le tout s'enchaîne. Nous vous connaissons quand même avocat et nous aurions espéré que vous deviendrez un grand ministre de la République, en évitant naturellement les écueils politiques.

Ceci dit, je voudrais faire quelques considérations d'ordre général et passer à quelques questions particulières. L'observation générale est, le rattachement du ministère de l'hydraulique à l'Agriculture, son détachement du ministère des Mines. Je sais que le Président a la prérogative de former son Gouvernement. C'est une prérogative incontestable. Mais je demeure convaincu qu'il y a également une logique dans la mise en place des structures d'un Gouvernement. L'Hydraulique n'est pas seulement destinée à l'Agriculture certes, il y a l'hydraulique rurale mais également l'hydraulique urbaine. Donc je demeure convaincu que sa place naturelle c'était là où il était à savoir : les Mines et l'Energie.

Je relève deux observations particulières, la permanence des problèmes de la SENELEC. Et la deuxième, c'est l'insuffisance des efforts qui sont consentis pour la mise en œuvre, de nos importantes potentialités sur le plan minier. Les problèmes de la SENELEC sont les mêmes, on peut dire depuis 40 ans : vétusté des installations, et le problème primordial c'est la privatisation. Au moment de l'alternance, on disait, c'est fini véritablement, il n'y aura plus de délestage, une option nouvelle va être prise, des mesures nouvelles vont être également envisagées et mises en œuvre et il n'y aura plus de délestage de même également, on a critiqué à l'époque la privatisation qui a été faite. Mais j'ai l'impression que depuis lors également, ça fait 3 ans et demi, les problèmes sont demeurés les mêmes : vétusté des installations et un problème majeur qui est la

privatisation. Je sais que le Président WADE qui est un libéral va dans ce sens. Mais ce que je retiens, c'est cette contradiction entre la position du nouveau Directeur général par rapport à la position que vous avez exprimée dans le rapport à savoir que : pour le Gouvernement, la privatisation c'est une option fondamentale et le tout nouveau Directeur de la SENELEC dit que la privatisation n'est pas encore à l'ordre du jour. En tout cas, je l'ai lu dans la presse. Peut être qu'il peut démentir, mais il n'a pas démenti. Nous aimerions être éclairés. Je pense qu'il n'y a pas d'autre alternative que la privatisation. Mais je suis d'accord avec vous pour considérer également que la SENELEC fait partie des secteurs stratégiques majeurs qu'on ne peut pas sacrifier ; donc, il faudra comme vous l'avez envisagé, prendre les précautions d'usage, mais c'est une voie, je pense, une évolution irrésistible, sur ce point là les socialistes comme les libéraux sont entièrement d'accord.

En ce qui concerne les installations. C'est très difficile, puisqu'en général ceux qui négocient avec le Gouvernement pour réaliser la privatisation ne veulent pas toujours prendre en charge les renouvellements des installations. C'est un problème qui n'est pas facile, cela demande une mobilisation de fonds très importants et je pense qu'on peut vous faire confiance pour trouver une solution, en tout cas c'est un problème majeur pour le pays.

Deuxième observation particulière : c'est l'insuffisance des moyens pour la mise en œuvre de nos ressources minières. Si je prends l'or par exemple : en 1961 j'étais commandant de la gendarmerie de la région du Sine Saloum et du Sénégal Oriental, je suis allé à Kédougou à plusieurs reprises et j'ai visité ces fameuses mines exploitées par les russes et nous, en tant que responsable de la gendarmerie on nous demandait de tout faire pour éviter que les Russes prennent des avions et amènent l'or en dehors du système officiel. Vous voyez donc, on avait déjà en 61 cette mission de surveillance. Et ce que je vois maintenant, 40 ans après, c'est la même chose, la même situation est demeurée. Il faut un programme précis d'exploitation officielle, on y était presque en 61 et depuis quelque temps, le Mali quand même s'est affranchi en commençant à mettre en œuvre un vaste programme concernant l'exploitation de l'or et je pense que le Gouvernement doit pouvoir faire le maximum au lieu seulement de répéter. Vous avez fait un très bon document sur les projets, je pense que le moment est venu véritablement en ce qui concerne l'or, comme le fer de la Falémé, comme également le fer de la région de Matam, après tous les efforts que nous avons faits jusqu'à présent, de dépasser le cadre de simples contacts ou de simples études il faut absolument les avoir.

Voilà ce que je voulais dire.

Il reste une dernière question : la prise en charge par l'Etat, ou la subvention accordée par le Chef de l'Etat aux collectivités locales pour l'électrification des villes et également des communautés rurales. Parce que le grand problème que nous vivons au niveau des collectivités locales, c'est qu'on a connu une réforme importante en 1987 qui donne beaucoup de pouvoir. Je m'excuse, je termine, Monsieur le Président, je voulais seulement dire que c'est un problème qui sera étudié pour aider les collectivités rurales.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est au collègue Mamadou NDIAYE.

MONSIEUR MAMADOU NDIAYE

Merci, Monsieur le Président.

(Intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher collègue.

La parole est au collègue KALIDOU BA

MONSIEUR KALIDOU BA

Merci, Monsieur le Président.

En tant que personnage du troisième âge, je vais parler un peu du climat de l'Assemblée nationale. Je peux dire qu'en Afrique nous avons la meilleure assemblée. Et cela se voit de par le comportement de l'opposition et de la majorité.

Mais, vous pensez que L'honorable député BABOU, s'il se présente ici à l'Assemblée c'est pour l'opposition ! tous les sénégalais, tous les partis du Sénégal, savent aujourd'hui que nous avons le meilleur Président, mais, en tant qu'opposition, il ne peut que s'opposer parce que nous aussi nous fûmes de l'opposition il faut comprendre cela car si Babacar GAYE se présente à l'Assemblée avec son costume et, ne voit pas Khalifa SALL, il ne voit ni BABOU, ni Djibo KA, il n'a plus d'appétit. Il faut le comprendre.

Je remercie toutes les femmes. Et je vais commencer par parler du problème de Kédougou. Le Ministre, hier l'a dit : il fut un temps, le Congo était en Afrique le

pays le plus riche. Aujourd'hui au Sénégal, de par ses ressources, Kédougou est la région la plus riche, mais de par ses structures Kédougou est plus pauvre.

Si on demande à une équipe de choisir le département le plus pauvre, il choisira Kédougou ; pourtant nous avons le meilleur métal : l'or, dans tout le Sénégal, il n'y a que Kédougou qui a de l'or ; nous avons aussi le meilleur marbre, heureusement j'ai vu le projet de décret, il est dans le circuit ; il y a trois ans qu'on marque les mines de Kédougou, l'or de Sabadola et rien n'a été fait. Mais quand même cette fois-ci, j'ai espoir en tant que député, je pense que mon collègue qui est présent en tant que député, a espoir. Nous comptons vraiment sur le ministre pour avoir satisfaction concernant les mines de Kédougou. Nous ne connaissons pas de chômeurs parce qu'un chômeur, c'est un travailleur qui est déflatté mais à Kédougou, il n'y a pas de chômeur, il y a eu l'exploitation et vous savez que le détournement a eu lieu du temps de l'ancien régime tout le monde le sait. Je vais parler un peu de Salémata, l'électrification de Salémata. Il faut aller voir parce qu'on l'a vu du temps du PS, ce n'est pas parce que j'ai des amis PS, ce n'est pas dans le but de critiquer mais il faut voir les responsables PS, quand on voit la maison qui se trouve loin : on amène là-bas un peu d'électricité, aujourd'hui, si le ministre visite Salémata il verra que la rue principale n'a pas de poteau parce qu'en tant que militant de l'opposition, j'y avais ma maison jusqu'à présent, MAKALOU est là, je n'ai pas d'électricité, vraiment ce n'est pas sérieux et toute la rue principale : de la gendarmerie à la sous préfecture, il n'y a aucun poteau parce qu'en ce temps là j'étais PDS, de l'opposition, je suis toujours du PDS mais non plus de l'opposition donc je demande au ministre des mines et au directeur de la SENELEC qui est là présent, qui m'entend, je lui demande dans quelques jours d'envoyer une équipe à SALEMATA au moins, pour qu'on sorte de cette situation.

(applaudissements)

Aujourd'hui quand je vois que nous avons un Président comme Abdoulaye WADE qui est le meilleur de l'Afrique, nous avons un Premier Ministre qui a su choisir une équipe très efficace, vous avez écouté tout de suite le ministre de la justice, comment il a défendu le peuple sénégalais, comment il a défendu son dossier et à chaque fois, vous verrez des ministres qui vont défendre les dossiers parce qu'ils ont été choisis par des hommes d'Etat, le Président Abdoulaye WADE et Idrissa SECK, et je les remercie encore, la vie est ainsi faite et derrière se trouve notre Président de l'assemblée nationale, d'accord il est absent physiquement, vous savez quand on cherche des politiciens, quand on cherche des cadres, quand on cherche la démocratie, il faut venir au Sénégal.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue.

Nous passons la parole à notre collègue Mamadou DIOP

MONSIEUR MAMADOU DIOP

(intervention en ouoloff)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie

La parole est à Mamadou MAKALOU.

MONSIEUR MAMADOU MAKALOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

L'année dernière, à cette même époque, en commençant mon intervention, je m'interrogeais sur ce que signifiait l'immensité des richesses dans le sous sol d'un terroir et la misère des populations sur le sol de ce même terroir. En réponse à cette interrogation, votre prédécesseur disait que : « l'exploitation industrielle, la réouverture de l'exploitation industrielle de l'or de Sabadola serait effective en 2003, et il ajoutait, trois candidats sont en lice pour l'exploitation du Marbre de Ibel ». Enfin, il disait que les études étaient avancées pour la réalisation du chemin de fer à grand écartement sur trois cent un kilomètres qui devrait faciliter l'exploitation du gisement de fer de Kouroudiakhouma. Je suis au regret de constater aujourd'hui, Monsieur le Ministre, que rien de tout cela n'est encore fait.

Sur le plan énergétique, je me plaignais du fait que le taux d'électrification rurale du Sénégal à l'époque était de 8 %, c'est à dire : chaque fois que vous choisissiez cent villages, il y en a 8 qui sont électrifiés dans la brousse. A cette même époque, sur les trois cent dix villages du département de Kédougou, aucun n'avait encore reçu un électron. En réponse à cette interrogation, votre prédécesseur disait que « bonne note était prise de votre intervention et que les dix chefs lieux de Communauté rurale allaient être branchés sur le réseau électrique au plus tard en 2005 ». J'avais également demandé que les gros villages qui entourent les chefs lieux d'arrondissement soient branchés sur le réseau. Je suis au regret de constater aujourd'hui, qu'aucun moyen, que le moindre matériel nécessaire n'est encore réuni dans aucun de ces chefs lieux d'arrondissement, de Communauté rurale.

Monsieur le Ministre, quand on sait que le département de Kédougou est le plus riche par la nature, et le doyen l'a dit tout à l'heure, c'est aussi le plus pauvre par la faute de l'homme, je dis la faute de l'homme parce que le Président de la

République lui même disait un jour « votre terroir est le terroir le plus déshérité du pays parce qu'abandonné ». Mais il est encore abandonné. Il demeure abandonné. Monsieur le Ministre, je voudrais vous poser un certain nombre de questions. La première : pouvez-vous édifier les populations de Kédougou sur la réouverture de l'exploitation industrielle de l'or de Sabadola ? Deuxièmement : A quand l'exploitation du Marbre de Ibel ? A quand le démarrage des travaux du chemin de fer à grand écartement sur les trois cent un kilomètres qui devrait faciliter l'exploitation du gisement de fer de Kouroudiakhouma ? Quel est le programme d'électrification rurale que vous prévoyiez pour la région de Tambacounda en général et pour le Département de Kédougou en particulier ? Monsieur le Ministre, je voudrais que mes collègues, et moi, soyons sensibilisés sur le sort qui est réservé au département de Kédougou et à la région de Tambacounda en général. C'est la région la plus vaste, la moins peuplée peut être, la plus éloignée aussi de la capitale, mais c'est aussi depuis 43 ans, la région la plus pauvre, le département de Kédougou est le département le plus pauvre. J'estime que l'un des moyens d'assurer l'unité nationale dans un pays, c'est d'assurer un équilibre entre le niveau des différentes entités qui constituent ce pays, quelqu'un l'a dit hier dans son intervention, il faut qu'au Sénégal, le Gouvernement apprenne à assurer un équilibre entre le niveau de développement des différentes régions qui composent le pays. Il n'est pas normal que 43 ans après l'indépendance dans certaines villes comme Dakar et Thiès, on se croit dans une ville d'un pays émergeant et que dans d'autres localités, on se croit dans un village de Badinga.

Monsieur le Ministre, je pense que vous prenez note pour agir, pour que le département de Kédougou, en particulier et la région de Tambacounda, sortent de leur enclavement.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Cher Collègue. Nous passons la parole au collègue Niakou FALL.

MONSIEUR NIAKOUR FALL

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues,

(Intervention en Wolof.)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue.

Nous passons la parole au collègue Nguirane NDIAYE.

Le collègue Alioune Badara BA se prépare.

MONSIEUR NGUIRANE NDIAYE

(Intervention en Ouoloff)...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou DIOP N°2.

MONSIEUR MAMADOU DIOP N° 2

Merci, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

C'est un agréable plaisir de me retrouver en face de notre avocat. Je vous ai connu et fréquenté en 1998 dans le cadre de la lutte pour la libération des syndicalistes du SUTELEC détenus, victimes de complot et de répression à la suite du projet de privatisation de la SENELEC que nous n'avions pas acceptée dans les formes d'alors.

Je vous ai connu et fréquenté aussi en tant que Secrétaire Général de l'UDEN au séminaire de Gorée et dans votre bureau autour de la problématique de l'habitat social. Vous êtes aujourd'hui Ministre de l'Energie et des Mines, c'est un espoir pour nous que le dialogue social se poursuive et se consolide au niveau de la SENELEC, pour que le projet de privatisation aille dans le sens souhaité pour les intérêts de notre pays et pour une meilleure implication des travailleurs.

C'est dans ce cadre, que je souhaite, pour la relance des négociations Gouvernement/centrale syndicale prévues le 10 et qui comportent un point essentiel : la baisse des prix des denrées de première nécessité et d'usage courant dont l'eau, l'électricité, le téléphone, qu'il y ait une rencontre interministérielle entre votre collègue de la Communication, celui de l'Hydraulique et de la Fonction Publique pour voir un schéma d'ensemble de baisse des prix au niveau de l'eau, de l'électricité et du téléphone ; vous êtes habitué au secteur social et nous pensons que vous pourrez également peser de tout votre poids pour qu'on ait une politique sociale dans le cadre de la fixation

des prix de l'électricité pour tous à un prix accessible. Voilà l'ambition que nous avons pour notre pays.

Nous manifestons une inquiétude dans le cadre de l'électrification rurale, à cause du rythme et de l'identification des zones et des coûts de l'électricité quand le secteur sera privatisé.

Nous considérons que le rôle de l'Etat est essentiel pour la mise à disposition de l'électricité aux couches vulnérables de notre pays. Un secteur aussi stratégique que la SENELEC ne doit pas être laissé entre les mains des privés.

Nous saluons les initiatives que vous avez prises pour le règlement de la question des carrières de Diass, nous avons suivi l'évolution du dossier et nous nous en félicitons.

L'année dernière, j'avais posé un problème à votre prédécesseur, c'était la prise en charge des zones qui avaient été marginalisées durant la période où nous étions dans l'opposition. Kalidou BA en a parlé tout à l'heure, je suis solidaire des déclarations de mon compatriote de Kédougou. J'ai séjourné à Kédougou en pénitence dans le cadre de la lutte, on nous avait envoyé à Kédougou pour purger une peine, j'étais allé en pénitence parce que c'était une région abandonnée, oubliée et on nous envoyait à Kédougou pour purger une peine.

Pour la cité Mbaba GUISSÉ, à Médina Thioub, il n'y a que Ngalap qui n'est pas électrifié dans ce mouchoir où le projet d'électrification, d'installation de la centrale est prévue dans la zone de Kounoun, mais nous voulons savoir quel sera l'impact de cette installation dans l'environnement parce que les nuisances, les accidents nous posent problème mais, je pense que peut-être les études ont été très bien faites pour qu'on évite cela.

Enfin notre pays est malade de la non exploitation de ses richesses, c'est le discours que nos compatriotes ont développé ici sur les richesses qui sont là, qui dorment depuis des années. On nous place dans le contexte d'un pays pauvre alors que, nous ne sommes pas réellement pauvres, nous avons des richesses mais non exploitées. Il faudra donc poursuivre les initiatives et accélérer le processus pour la maîtrise, l'exploitation des richesses et une bonne répartition de ces richesses. Que cela puisse contribuer à éradiquer la pauvreté dans notre pays, nous en avons les moyens, nous en avons les possibilités, il faut trouver les ressources nécessaires pour procéder à l'exploitation de ces richesses.

Monsieur le Ministre, nous avons espoir que votre disponibilité, et votre engagement nous permettront d'y arriver. Nos camarades du SUTELEC nous ont déjà exprimé leur satisfaction par rapport à votre démarche et vos initiatives. Concernant l'actuel directeur qui vient de s'installer, nous avons un témoignage favorable de nos camarades pourvu que ce climat dure, que les rapports de partenariat qui sont aujourd'hui initiés à la

SENELEC puissent permettre un développement de cet outil de production qui devrait nous permettre de maîtriser l'électricité.

Je voudrais me libérer après mon intervention, nous devons nous réunir tout à l'heure pour préparer la marche du 9 et je pense que le Gouvernement qui a déjà appelé à la relance des négociations le 10, devrait prendre des dispositions pour éviter que notre plan d'action se poursuive parce que simplement on aura discuté et trouvé les solutions idéales autour de la plate-forme revendicative à 5 points.

Je vous remercie

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue.
La parole est à Madame Emilie DIATTA.

MADAME EMILIE DIATTA

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je vous félicite à nouveau et demande à Allah de vous accompagner dans vos nouvelles fonctions, vous et l'ensemble de l'équipe qui travaille avec vous.

Monsieur le Ministre, l'électrification rurale est très importante mais l'année dernière, j'avais demandé qu'après l'électrification de la communauté rurale de Ndiémbéring, c'est Moulomp qui devrait suivre, mais malheureusement jusqu'à présent, les populations attendent et les autres communautés rurales telles que Sinthiaba Manjac attendent aussi cette électrification rurale.

Monsieur le ministre, on se demande pourquoi Moulomp n'est pas électrifié jusqu'à nos jours ? Est-ce que le département d'Oussouye ne répond pas aux trois critères cités dans le document ? Je cite : « l'importance démographique de la localité, l'importance économique de l'entité ciblée, la proximité du réseau existant, » Si vraiment le département répond à ces critères, à quand cette électrification ?

Si ce département est prévu, le reste des communautés rurales de ce département est prévu pour 2004, quels sont les villages qui sont intéressés ?

Monsieur le Ministre, nous avons observé beaucoup de coupures dans ce département et je vous pose la question de savoir quelles sont les mesures prévues pour éviter dorénavant ces coupures ?

Monsieur le Ministre, je vous remercie, qu'Allah vous bénisse
Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Madame, nous passons la parole à notre collègue Assane
FALL.

MONSIEUR ASSANE FALL

(intervention en ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.
Nous passons la parole au collègue Daour NIANG NDIAYE.

MONSIEUR DAOUR NIANG NDIAYE

Merci, Monsieur le Président.
Messieurs les Ministres,

(Intervention en Wolof.)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue. La parole est au collègue Talla SECK.

MONSIEUR TALLA SECK

(Intervention en Wolof.)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue,
La parole est à notre collègue Mamadou DIAKHATE.

MONSIEUR MAMADOU DIAKHATE

Je vous remercie, Monsieur le Président.
(Intervention en Ouoloff)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

La parole est à notre collègue Michel Marie SENE.

MONSIEUR MICHEL MARIE SENE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, j'ai tenu à prendre la parole pour d'abord, vous remercier mais surtout, remercier le Directeur de l'ASER un ancien collègue, pour le travail qu'il est en train d'abattre dans le pays, mais surtout, au niveau de la région de Fatick pour le programme solaire dans les îles. Je tiens à lui adresser mes vifs remerciements puisque je suis le député, le porte parole de ces populations.

C'est quand même une bonne chose que d'aider les populations rurales à avoir de l'électricité surtout avec un programme pareil. Mais tout ce que nous demandons c'est de l'élargir, d'essayer d'aller plus loin au niveau des autres départements de Gossas et de Fatick. Dans le département de Fatick, il y a des villages qui en bénéficient comme les îles de Mar, mais nous avons l'île de Sakhor, nous avons le village de Simal, c'est une presqu'île et nous avons le village de Ndiol, Khokhane c'est là-bas que j'habite. Je souhaite quand même que vous nous aidiez à les électrifier. Ndiol Khokhane mon village natal, j'ai choisi d'y habiter, Dakar est mon lieu de travail. Il faut vraiment nous aider à l'électrifier.

Monsieur le Ministre, en allant dans certaines communautés rurales, on dit que ces communautés rurales bénéficient de l'électrification. Mais en descendant dans ces chefs lieux de communauté rurale, on constate sur place des villages de 3000 habitants où il y a une seule rue qui est électrifiée. Et quand on parle, on dit que ce village est déjà électrifié, il y a le village de Djilas qui est un chef lieu de communauté rurale, le village de Loul Sessène, le village de Fimela qui sont des chefs lieu de C.R. qui demandent une extension.

Nous avons aussi de gros villages dans l'arrondissement de Fimela et dans d'autres localités du département et de la région de Fatick, je vais citer le village de Ngohé. Ngohé c'est deux villages collés qui font plus de 4.000 habitants qui voient le réseau passer. Il y a des villages qui font plus de 3000 habitants, mais qui sont non loin du réseau à cinq kilomètres. Nous souhaitons qu'une attention particulière soit accordée à ces villages .

Monsieur le Ministre, j'ai une réunion politique le week-end prochain et il est certain que la première question que les responsables politiques de la C.R de Palmarin me poseront c'est celle relative à l'électrification des villages de Palmarin et de Vayéme ? Avant de terminer je voudrais aussi soutenir mon

collègue Kalidou BA, il est mon esclave, mais j'ai tenu à rencontrer le Ministre d'Etat Macky SALL et à lui parler du village de Salémata, de l'extension de l'électricité du village et je sais qu'il avait l'intention de l'aider, mais puisqu'il s'agit de vous maintenant, je vous prie de l'aider. Je tiens aussi à remercier le Chef de Service Régional de Fatick, un certain monsieur KANE très disponible et un grand travailleur, je tiens à le remercier et à le féliciter.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
Je passe la parole à notre collègue IBRA DIOUF.

MONSIEUR IBRA DIOUF

Merci, Monsieur le Président.

Messieurs les Ministres,

Mes Chers Collègues,

L'examen du projet de Budget du ministère de l'Energie et des Mines nous donne l'occasion de revenir sur certains éléments qui interpellent les populations. Le premier élément c'est comme l'a dit tout à l'heure mon collègue et ami TALLA SECK, la question de l'électrification rurale .

C'est un problème très ardu, très difficile, il y a des avancées certes, mais il reste énormément de chose à faire et quelque fois même, certaines populations sont frustrées par le système d'électrification en milieu rural. Imaginez un village traversé par les fils qui vont éclairer le village suivant alors que le village qui se trouve en amont ne reçoit pas du courant, c'est une source de frustration .

On peut citer ici des exemples, plusieurs exemples, TALLA SECK a dit que l'arrondissement de Thiénaba compte plus de 180 villages, les 92 sont de Touba Toul ma C.R. Il y a des villages qui sont traversés par les fils pour aller vers Keur Samba Kane alors que ces villages réclament jusqu'à présent de l'électricité ; il y a des difficultés, c'est une question d'abord de justice, d'équité et de rationalité ensuite de mon point de vue. L'électrification rurale est une dimension extrêmement importante dans la lutte contre la pauvreté, elle fixe les populations au niveau de leur terroir, parce que là où il y a de l'électricité, il y a automatiquement des activités qui peuvent se matérialiser et bien entendu participer au développement de la localité. L'autre élément, il y a même une publicité dans un organe de presse ce matin : « s'abonner et payer les factures » ; très bien, mais ce qui reste, c'est la qualité du service ; les factures qui sont extrêmement élevées et bien entendu tous les désagréments que causent les problèmes de délestage. Oui il faut s'abonner, oui il faut payer mais en retour si

on n'est pas satisfait de la qualité des services : C'est un problème Monsieur le Ministre.

L'autre élément que je voudrais souligner, c'est par rapport au NEPAD Monsieur le Ministre, l'Etat du Sénégal, par le biais de son Président de la République, Maître Abdoulaye WADE, coordonne quatre secteurs prioritaires au niveau du NEPAD, dont la question de l'énergie ; il me semble que ce genre de rencontres doit nous permettre d'être éclairés un peu plus, d'avoir des informations sur les projets que vous gérez et qui sont des projets panafricains. J'aurais souhaité que vous nous fassiez un petit listing, s'ils existent des projets que vous gérez dans cette perspective de développement de l'Afrique.

Il y a également le programme de façon globale. Nous savons très bien que le pétrole de façon générale coûte très cher et nous ne sommes jusqu'à présent pas producteurs, est-ce qu'il n'est pas temps de remédier à cette situation et amoindrir un tout petit peu le coût de l'énergie au Sénégal, en développant les autres sources énergétiques ? Nous avons évoqué le problème du solaire, les sources en énergie éolienne, où est-ce que vous en êtes par rapport à ces deux autres sources énergétiques pour pallier le déficit que nous constatons et la facture pétrolière qui pèse lourdement sur notre balance commerciale ?

Voilà ce que je voulais dire Monsieur le Ministre, en vous remerciant, en soutenant bien entendu, les efforts faits par le Gouvernement à travers votre ministère, pour dire tout simplement que nous soutenons les projets, nous soutenons le budget que nous voterons « inch Allah » parce que c'est un budget qui peut de mon point de vue aller dans le sens du règlement des questions qui interpellent le secteur énergétique du Sénégal.

Merci Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, je passe la parole à notre collègue SAMBA BATHILY.

MONSIEUR SAMBA BATHILY

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,

Chers collègues, je voudrais à mon tour adresser mes sincères félicitations à Monsieur le Ministre chargé du Département de l'Energie et des Mines et encourager ses techniciens pour le travail remarquable qu'ils y mènent, je pense vraiment qu'il vont concrétiser la vision du Président de la République et du Premier Ministre, pour impulser un nouvel essor à ce secteur très stratégique pour notre économie nationale.

Monsieur le Ministre, je souhaiterais évoquer avec vous deux à trois questions. Tout d'abord un problème concernant les zones péri-urbaines ; l'année dernière, j'ai eu à poser à votre prédécesseur les problèmes de délestage au niveau du département de Pikine et pour lesquels le gouvernement avait promis de trouver une solution. Et je constate que : depuis quelques temps, avec l'installation de la nouvelle turbine du Cap des Biches, avec l'important programme et la modernisation des équipements de la SENELEC, avec la réhabilitation des unités de base de la centrale du Cap des Biches et avec aussi depuis avril 2003 l'emprunt obligataire de 15 milliards, les projets pour l'installation d'un poste dans la zone de Thiaroye et dans la zone de Bel Air pour couvrir la zone, fiabiliser l'alimentation des zones concernées et couvrir la demande croissante en électricité dans les zones de Pikine et de Rufisque, nous avons réalisé que l'Etat a renforcé les réseaux en moyenne tension dans la région de Dakar. Cette politique nous conduit à la diminution des délestages dans la région de Dakar. Au nom des populations péri urbaines de Pikine et Guédiawaye et Rufisque, j'adresse mes félicitations au Gouvernement et j'aurais souhaité que ce taux de délestage soit ramené si possible à zéro pour les populations de Pikine et de Guédiawaye.

Monsieur le Ministre , l'année dernière, nous avons eu un accident dans la zone de Yeumbeul avec les poteaux de haute tension .Vous savez que les populations dans ces zones périurbaines cohabitent avec ces poteaux à haute tension. Monsieur le Ministre, je ne sais pas si dans votre programme, vous avez la possibilité de faire des installations souterraines pour nous éviter à l'avenir de pareils accidents.

Monsieur le Ministre, je félicite la direction de la SENELEC, j'ai apprécié cette politique de communication entre la direction et la clientèle et je pense que votre département ministériel va continuer cette politique de communication .

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Cher Collègue.
Nous passons la parole à Souleymane DIEDHIOU.

MONSIEUR SOULEYMANE DIEDHIOU

Merci, Monsieur le Président.
Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Le désenclavement d'un pays ou d'une région ne se situe pas seulement au niveau des routes mais également au niveau de l'électrification et de la télé.

Nous sommes dans l'ère des nouvelles technologies et rien ne peut se faire en dehors de l'électricité. L'électrification du monde rural est un désenclavement. C'est un élément, un argument de taille pour lutter contre et vaincre la pauvreté, au niveau des hôpitaux, au niveau des établissements scolaires et au sein des familles, pour la bonne marche des petites et moyennes entreprises. Nous avons les ménagères qui avec un frigo peuvent faire le marché hebdomadaire et il y a également la transformation et la conservation des légumes et des produits locaux. Imaginez maintenant dans un village de plus de 3.000 habitants, s'il n'y a pas d'électricité, ce qui va se passer. C'est pourquoi Monsieur le Ministre, je réitère la demande de couverture en électricité du département de Bignona, en général, et en particulier la zone de Kalounaye, pour les raisons que je vais évoquer : Il y a quatre CEM et un lycée, il n'y a pas d'électricité, il n'y a pas de téléphone, il n'y a pas de routes. Voilà comment nous vivons dans cette zone et pourtant pour l'électrification ce n'est pas difficile, la haute tension a traversé toute la zone jusqu'à Koubanao, mon village natal parce que je suis le premier député du Kalounaye et le courant s'arrête chez moi et les gens pensent que le député est allé négocier pour qu'on alimente chez lui seulement, voilà le problème que j'ai. Je ne peux même pas expliquer le phénomène. On me dit : « vous, vous êtes là-bas, comment se fait-il que votre village soit électrifié et les villages traversés ne le sont pas » ? Aidez-moi à trouver la réponse.

Monsieur le Ministre, tout à l'heure dans le rapport, vous parliez de l'électrification de chefs lieux de communautés rurales, les critères, l'importance démographique de la localité, j'ai plus de vingt villages qui font plus de 2.500 habitants, donc les critères sont réunis. L'importance économique de l'entité ciblée aussi entre en jeu, tous ces villages mènent des activités économiques. Tu ne peux pas aller dans un village sans trouver une boutique, sans qu'il y ait un verger, sans trouver quelque chose comme ça, le deuxième critère est : La proximité du réseau existant, oui parce qu'il y a la haute tension qui y n'est pas trop loin. Il suffit maintenant de descendre les câbles, placer les transfo pour que tout le monde soit alimenté. Donc, nous avons rempli les conditions. Je pense que tout est là. Monsieur le Ministre, parmi ces villages, il y a le chef-lieu de Communauté rurale Koubanao, c'est le village chef lieu de ma Communauté rurale, il n'est pas électrifié, et il fait plus de 2500 habitants. Il y a Thinthior, prenez note, il y a Koubanao, il y a Thinthior, il y a Diéba, il y a Souda, il y a Sindialon etc... et ce sont des villages qui font plus de 2 500 habitants et il n'y a pas d'électricité, pas de téléphone, pas de routes, ainsi nous avons des chaînes alors que nous sommes dans la période comme je l'ai dit des nouvelles technologies. Et les travaux dans les laboratoires ? avec quoi on va faire ça ?

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue. La parole est au collègue Talla DIOUF.

MONSIEUR TALLA DIOUF

Merci, Monsieur le président.

Monsieur le Ministre de l'Énergie et des Mines,
Monsieur le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre chargé des Relations avec les Institutions ;

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
La parole est au collègue Madior DIOUF.

MONSIEUR MADIOR DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président,
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Collaborateurs des Ministres,

Monsieur le Ministre de l'Énergie et des Mines, j'ai eu l'occasion de discuter avec vous, en commission technique, je commencerai par vous féliciter de ces nouvelles responsabilités. Il s'agit d'un secteur très important pour notre économie et vous êtes un homme qui travaille avec sérieux, je vous souhaite bonne chance dans ce secteur.

Je voudrais vous soumettre un dossier que j'ai déjà soumis à votre prédécesseur. Il s'agit de l'éclairage du bras de mer permettant d'accéder à Foundiougne par le bac.

Monsieur le Ministre avait souhaité que le plan d'eau soit éclairé. Votre prédécesseur, après un certain temps, a déclaré qu'il avait fait prendre des mesures, avait trouvé la ligne de crédits nécessaires pour pouvoir financer cet éclairage, à l'entrée de Foundiougne.

Et la proposition, c'était que les rotations du bac puissent se prolonger jusqu'à minuit. Le seul problème qu'avait le ministre de l'Énergie, c'était l'éclairage.

J'espère qu'avec vous les choses se régleront rapidement. En tout cas, votre prédécesseur Monsieur SALL, actuel Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avait dit qu'il avait trouvé les moyens de financer les mesures qui avait déjà été prises.

Le deuxième problème dont je voudrais vous parler, Monsieur le Ministre, c'est : l'exploitation des carrières, et de tout ce que cela pourra comporter comme travail de l'exploitant, pour remettre la nature en l'état.

Je pense qu'on devrait créer une instance de concertation périodique entre le ministère en charge de ce secteur et les exploitants des carrières. Ils font un travail important pour l'économie, pour eux-mêmes et pour le reste du pays. Et c'est désolant qu'on en arrive souvent à des querelles du genre : vous allez exploiter et vous n'allez pas exploiter.

Je pense que, s'il est créée une instance de concertation périodique, avec toutes les catégories d'exploitants de carrières, on respectera mieux la nature , l'agriculture, la circulation de l'eau également, sur l'espace concerné chaque fois, de manière à ne pas trop déranger l'écosystème.

Le troisième point concerne les retombées sociales : de Sabadola, de l'exploitation de l'or. Monsieur KANE qui avait été concessionnaire pour exploiter l'or de Sabadola, lors d'une commission d'enquête, nous a décrit ce qui a pu être réalisé, vu qu'il y avait du social, de l'électricité, une action pour la santé etc..., est-ce que vous pouvez nous faire le point sur les retombées sociales de l'exploitation de l'or à Sabadola ?

Dernier point : le programme solaire et l'électrification du Sine Atlantique. Mon collègue Michel Marie SENE a évoqué les besoins en électrification de tout le Sine Atlantique, disons l'ensemble de l'arrondissement de Fimela, je crois qu'il est important d'y penser dans les programmes sur le solaire, c'est pourquoi j'aimerais que vous nous fassiez le point sur votre programme sur le solaire en matière aussi bien d'éclairage, que de dessalement de l'eau de mer. Car il s'agit d'une expérience qui a été tentée avec les Japonais mais n'a pas été prolongée et dont il faudrait peut être passer à la pratique.

Monsieur le Président, je vous remercie

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher Collègue. La parole est au collègue Bakary COLY.

MONSIEUR BAKARY COLY

Merci, Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines, je voudrais profiter de cette occasion pour vous présenter mes félicitations pour la charge que vous avez actuellement, je voudrais également vous encourager pour toutes les perspectives prometteuses que vous nous avez présentées concernant les deux secteurs qui vous ont été confiés.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous interpeller simplement sur l'énergie, précisément l'électrification rurale et le problème des Mines. Sur l'électrification rurale : Monsieur le Ministre, les efforts qui sont en train d'être faits actuellement sont perceptibles mais, méritent d'être assez rapidement finalisés par endroit, là où les hautes tensions sont déjà passées. Mes prédécesseurs ont évoqué cette question. Mais l'observation générale que je voudrais faire sur l'électrification rurale, c'est qu'il semble que vous voulez la confier au secteur privé. Vous voulez en faire des acteurs majeurs. Je n'ai rien contre une telle option mais si vous prenez l'expérience de la SENELEC elle-même, nous connaissons déjà les difficultés, les déboires que nous avons dans ces tentatives de privatisation. On a voulu, transférer cette mission, charge dévolue à l'Etat, à un privé, les résultats sont ce qu'ils sont.

Je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de veiller à ce que les contrats qui vont lier l'Etat à ces privés en charge de l'électrification rurale, tiennent compte vraiment d'une compétence avérée des entreprises considérées, de la fiabilité même des installations qu'ils vont faire et du service après vente. Parce que s'il est facile pour la SENELEC d'intervenir en cas de défaillance au niveau des grands centres et même partout à travers le territoire national, un entrepreneur qui n'a pas une dimension nationale n'est pas forcément en mesure de faire face à toute défaillance. C'est-à-dire que les possibilités de prestation de services à travers le monde rural sont tellement réduites aujourd'hui, qu'une installation exécutée par un privé peut poser beaucoup plus de problèmes que la SENELEC. Il faut que l'Etat ait cela en tête et veille à ce que l'implication des privés ne porte pas tort aux usagers.

Prenez l'exemple d'un pays comme l'Angleterre qui a privatisé ses chemins de fer. On a vu la multiplication des accidents. La grande Bretagne est en train de reconsidérer la privatisation. C'est simplement cela que je voulais indiquer.

Pour revenir à une dimension géographique, je voudrais savoir, Monsieur le Ministre : A quand l'achèvement des chantiers en cours dans les deux régions sud de notre pays, la région de Kolda et particulièrement la région de ziguinchor ? Parce que plusieurs conventions ont été mises en œuvre et, dans le cadre de l'électrification des communautés rurales, on a assisté justement à ces passages de haute tension traversant plusieurs villages. Certains reçoivent la basse tension pour l'utilisation domestique, les autres sont laissés en rade. Je pense que ce problème devrait être réglé le plus rapidement possible partout où la haute tension est passée, il faut en faire profiter les populations. Au moins la population surplombée et celle aussi non éloignée. C'est une question de solidarité et également de développement économique.

Par rapport à cette question, je voudrais savoir où en est l'exécution de certaines conventions qui entrent dans ce cadre ? Je crois que c'est la Convention 8 et autres concernant le département de Bignona, arrondissement de Tendouck, arrondissement de Sindian et arrondissement de Tanghory dont a parlé tout à l'heure mon collègue DIEDHIOU.

Monsieur le Ministre, pour n'avoir pas été présent devant vous à l'occasion des commissions, j'ai relevé que dans le rapport, vous avez été interpellé, je ne sais pas en quels termes, concernant le pétrole lourd de la Casamance. Mais dans vos réponses, je n'ai pas pris connaissance de réponses précises. Ce pétrole lourd, je crois, justifie en partie la création de la GC, une agence qui existe. Alors, tant que ce pétrole ne coule pas on se demande ce qu'elle fait. Et surtout ce qui nous intéresse c'est : à quand l'exploitation de ce pétrole même s'il est lourd ? Il y a bien du pétrole lourd, le produit pétrolier que nous consommons qui est traité convenablement même si c'est plus cher.

Je pense que cette électrification rurale va continuer pour le développement du pays, va changer les comportements, lutter contre la pauvreté avec l'amélioration de la sécurité collective, l'électrification domestique et publique avec le renforcement, la réduction des corvées de la femme rurale avec aussi l'accès aux informations, parce qu'en milieu rural, ils ont la possibilité de regarder la télévision, de manipuler les ordinateurs, d'écouter la radio et ne sont plus influencées par la politique que mène une opposition qui essaie de remplir les périodes de non élection ; je pense aussi que cette politique d'électrification rurale va nous permettre en milieu rural, de faire la promotion des activités génératrices de revenus. C'est pour cela que nous encourageons le département du ministère de l'énergie et nous encourageons les techniciens, le directeur, nous encourageons les techniciens de ce ministère et je souhaiterais pour terminer vous transmettre les doléances de notre collègue député Babacar GAYE, qui remercie vraiment la direction de l'ASER pour les promesses tenues l'année dernière parce que : les villages de Boulel, Mabo, Dionté, Paté Guinté ; le département de Kaffrine compte 21 communautés rurales et beaucoup de grands centres religieux. Mais il garde espoir

parce que la direction de l'ASER leur a promis que ces projets seront réalisés au cours de l'année 2004 et je pense que ce serait au bénéfice des populations de Kaffrine.

Voilà donc Monsieur le Ministre, j'appuie aussi les doléances de notre frère Kalidou BA concernant le département de Kédougou, j'ai retenu aussi dans le département de Kolda, la communauté rurale de Dabo avec 2000 habitants, à Kouc Bakara, je voulais retenir aussi l'arrondissement de Ranérou à Vélingara, dans la communauté rurale de Bala : Goudéri, Kédiéba dans l'arrondissement de tendéry de notre frère Souleymane DIEDHIOU et je pense que le Gouvernement va tenir sa promesse ; vous avez la volonté, vous avez les moyens et je sais que vous allez réussir ce projet.

Je vous remercie de votre attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Cher Collègue. La parole est à notre collègue Kalidou NIASSE.

MONSIEUR KALIDOU NIASSE

Je voudrais réitérer mes félicitations les plus chaleureuses au Ministre et à l'ensemble de ses collaborateurs.

Monsieur le Ministre, le ministère que vous dirigez a enregistré des avancées significatives, je veux parler de l'électrification rurale qui a connu un bond extrêmement impressionnant, il est passé d'au moins 5 % à 8 % en trois ans, je veux aussi parler de la restructuration de la SENELEC avant sa prochaine privatisation.

Je veux également, parler du nouveau Code minier qui vient d'être adopté et qui renferme beaucoup d'innovations pour vous féliciter et vous encourager.

Je voudrais revenir sur le problème des redevances que la SENELEC doit verser aux communes d'arrondissement ; mon collègue Daour Niang NDIAYE l'a tout à l'heure évoqué, cependant je voudrais y revenir pour vous dire que les mairies d'arrondissement attendent beaucoup de ces sommes, il y a presque plus de deux ans qu'elles n'ont pas été perçues, et ce sont des sommes qui appartiennent aux communes d'arrondissement puisque, la SENELEC ne doit faire que récupérer l'argent et reverser cela au niveau des mairies d'arrondissement. En commission technique déjà, nous vous avons soumis ces problèmes, vous aviez pris bonne note et aujourd'hui, nous n'attendons plus que cela puisqu'on est en fin d'exercice budgétaire. Donc si vous pouvez vraiment activer cette idée et aussi que la SENELEC ne s'empresse pas d'interrompre la fourniture d'électricité aux communes ou établissements publics relevant des collectivités locales. A ce niveau, je crois que justice doit être rendue.

Monsieur le Ministre, je voudrais évoquer la question relative à la subvention faite sur le gaz butane, des emballages de 6 et 3 kg et demander si : l'Etat va-t-il continuer de refuser d'appliquer la vérité des prix ?

L'Etat a-t-il prévu de promouvoir d'autres combustibles pour les ménages ?

Je voudrais évoquer aussi les factures d'électricité. Je crois qu'avec l'opération dite commando, beaucoup de ménages souffrent. J'ai vu des pères de famille qui ont reçu des factures vraiment excessives.

Je crois qu'à ce niveau l'Etat doit intervenir : pour vous donner un exemple, j'ai vu une personne qui m'a présenté une facture de plus d'un million, j'ai vu aussi une famille religieuse qui se trouve à Pikine à qui on a demandé 15 millions de nos francs pour une facture d'électricité, je crois que c'est excessif, vous deviez vraiment intervenir.

Il y a aussi les factures d'électricité qui tombent au milieu du mois, les gens éprouvent beaucoup de difficultés pour honorer ces factures. Je souhaiterais que le ministère intervienne pour que pareille situation soit réglée d'une façon définitive.

Il y a mon collègue Samba BATHILY qui m'a marché sur la langue, concernant les lignes de haute tension surtout dans la banlieue, dans les quartiers comme Guinaw rail et Thiaroye Sam-Sam ; je voudrais demander s'il n'y a pas de risques pour la population parce que ce sont des lignes de haute tension qui traversent les quartiers populeux, donc je voudrais savoir quelles sont les dispositions que vous entendez prendre pour régler ce genre de problème ?

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie. Nous passons la parole à notre Collègue Abdoulaye DRAME.

MONSIEUR ABDOULAYE DRAME

Merci, Monsieur le Président,
(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue. Nous passons la parole à notre Collègue Mamadou Amadou SALL.

MONSIEUR MAMADOU AMADOU SALL

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
La parole est à notre collègue Abdoulaye BA.

MONSIEUR ABDOULAYE BA

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

Hier, nous avons reçu le Ministre des Finances qui nous a donné le montant de la facture pétrolière du Sénégal : 100 milliards !

Monsieur le Ministre, Bakary COLY en a parlé, il s'agit du pétrole lourd, le tonnage est ouvert. Entre la Guinée Bissau et le Sénégal, on avait mis sur pied une société pour exploiter ce pétrole, il y avait même des pourcentages de répartition qui étaient retenus. Qu'en est-il exactement de ce projet ?

PETROSEN, Monsieur le Ministre : en quelle année cette société a été créée ? quels sont les ressources de fonctionnement de cette société ? s'agissant toujours de la facture pétrolière, le Chef de l'Etat lors du retour de son voyage en Libye, nous a promis que Khadafi va nous vendre du pétrole à un prix inférieur au prix du cours normal, il avait même dit qu'on allait mettre ici au Sénégal, la raffinerie la plus importante de l'Afrique de l'Ouest. Et même que le Sénégal allait exporter du pétrole. Où en êtes-vous, Monsieur le Ministre sur ce dossier ?

Relativement à la SENELEC, les débiteurs de la SENELEC, on en parle, c'est vrai, mais aussi il y a les gros débiteurs. Je pense que s'il faut faire la chasse aux sorcières, il faut d'abord commencer par les gros débiteurs. Parce que le consommateur moyen n'a que sa petite facture, le problème est simple, tu paies, c'est bon, tu ne paies pas on te coupe. Monsieur le Ministre, je compte sur vous pour que vous nous disiez qui sont les gros débiteurs dont on parle qui doivent des millions à la SENELEC.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue. Je passe la parole à notre collègue Thiédel DIALLO.

MONSIEUR THIEDEL DIALLO

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je salue l'ensemble des fonctionnaires qui sont avec vous. C'est grâce à eux que la république tient sur ses jambes. A la notion de « travailler, toujours travailler », il faut ajouter aussi, Monsieur le Président, « promettre et toujours promettre ». Et de toute façon avec le Gouvernement de l'alternance, jamais rien n'est impossible : Tout est possible.

Selon Monsieur le Ministre, le programme que le gouvernement du Parti socialiste a laissé pour l'électrification, est de mille villages. Je considère que dans les chefs-lieux de communauté rurale, le Gouvernement de l'alternance est en retard par rapport à notre programme. On a été au pouvoir, On y est resté, puis on nous a donné un carton rouge mais vous aussi ça va être le carton rouge depuis 3 ans, c'est : on peut faire ceci, on peut faire cela et pour le moment on ne voit rien.

Alors je prends note, Monsieur le Ministre, la communauté rurale de Dougué, la communauté rurale de Bandi Saé, de Sadoudou, la communauté rurale de Madina Foulbé, de Kothiari à qui vous promettez de l'électricité en l'an 2004. Nous sommes d'accord ?

Maintenant, Monsieur le Ministre, par rapport à la SENELEC et aux collectivités locales, vous dites que désormais l'électrification solaire, pour l'éclairage public, ce sont les collectivités locales. La loi l'a dit et ça n'a jamais été appliqué par la communauté rurale. La loi 97 le dit je crois, je parle sous le contrôle des financiers. Quand on délibère, encore que ce n'est pas la SENELEC qui paye, donc ce sont les consommateurs qui payent. Et jusqu'à présent la SENELEC n'accepte pas de payer les 320 kw des communautés rurales. C'est valable aussi pour la SONATEL, c'est valable pour la SDE.

Votre promesse de réforme de la fiscalité locale tarde à venir. Messieurs les libéraux, cela fait trois ans, c'est promesses sur promesses. Et j'ai l'impression que vous ne vous rappelez pas que l'année c'est 365 jours. Pour vous une année c'est plus de 500 jours. Et vous promettez d'arriver à 15 % et vous en êtes à 8

%. Sur l'apport de Manantali, c'est quand même nous qui avons conçu et construit et vous avez inauguré.
Merci, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.
Nous passons la parole au collègue Doudou WADE.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Je voudrais ici m'appesantir brièvement sur deux problèmes, que je crois être de grands problèmes, parce qu'ils reviennent toujours.

Je voudrais dire à Monsieur le Ministre chargé des Relations avec les Assemblées de le retenir comme les grands problèmes du pays Kalounaye, l'île à morphile, Nioro et essentiellement la ligne Linguère-Ndioloffène.

Ce sont des problèmes qui, je crois si vous les régleZ, vous aurez satisfait à 100%. Les problèmes ne sont pas si nombreux.

Ici Monsieur le Ministre, avant d'aborder le problème de la SENELEC : le problème de l'électricité dans sa globalité, je voudrais vous dire que vous avez fait cas Monsieur le Ministre, de l'importance du secteur des minéraux industriels et de sa très grande valeur. J'ai constaté que la SOCOCIM fait 1 million 600 mille tonnes, les cimenteries du SAHEL 600.000 tonnes, je ne parle pas des autres minerais et au niveau des recettes fiscales nous avons pour 400 millions en 2003 et des prévisions de 800 millions.

Je pense que par là notre collègue Madior DIOUF a fait appel à une concertation entre les exploitants et autres partenaires. Il y a problème. Je trouve que par rapport à toute cette richesse : 2 milliards 250 mille sacs de ciment je ne prends pas les autres minéraux, nous avons 800 millions de recettes sur les taxes du domaine minier et je crois qu'il y a quelques problèmes au niveau de la taxation, il est vrai qu'on ne peut taxer le produit fini mais si nous taxons de 1 fr. par sac on en serait à 2 milliards 200 millions, par conséquent le problème de la taxation et du contrôle de l'exploitation des mines se pose. C'est pourquoi il faut aller vers cette concertation.

Maintenant Monsieur le Ministre, concernant la SENELEC et l'électrification rurale, je pense qu'il faut que nous soyons conséquents. Nous avons voté ici le document de stratégie de réduction de la pauvreté et notre système de développement de ces prochaines années est bâti sur ce document. Le premier Ministre a fait ici, sa déclaration et concernant l'électricité il y a un constat, le constat c'était qu'en ville 45% des ménages avait accès à l'électricité, dans le milieu rural, nous étions à 92% qui n'avaient pas accès à l'électricité, voilà le visage qui avait été dessiné ici par le Premier Ministre.

Aujourd'hui, il a raison notre collègue THIEDEL DIALLO, nous avons promis de passer de 7% à 15% EN 2005 avec la SENELEC, la réhabilitation, le renforcement de la production, l'extension Ziguinchor -Tambacounda, la réhabilitation du réseau, l'amélioration des calculs et la sécurité des installations, c'est cela la déclaration du Premier Ministre, c'était cela votre tableau de bord.

Aujourd'hui, nous constatons avec notre collègue Député Mamadou SALL que quelque part dans le Sénégal, il y a eu une découverte, c'est comme Magellan dans son village, on a découvert l'électricité et les gens le coupent avec un coupe-coupe. On peut en discuter, on peut voir qu'il y a des progrès qui sont enregistrés. Aujourd'hui son ami peulh ou quelqu'un de son village a découvert un produit, un fil qui passe : il pense qu'il peut le couper. Voilà la réalité objective à partir du 19 mars, et je rappelle que c'est ici que ce constat a été fait le 20 juillet 2000 : L'état dans lequel le pays était, il ne faut pas oublier dans cet hémicycle, il y a des acquis, au moins quelque part dans ce pays on a découvert l'électricité et nous avons constaté entre 2003/2005 qu'il y a des évolutions, 50 localités dont 19 chef lieu de communautés rurales ont eu accès à l'électricité, on a parlé tout à l'heure de certains villages où l'électricité est arrivée et un député est parti et a chargé un autre député de dire que les promesses ont été réglées. L'électrification est devenue une réalité, elle est à côté de machin mais elle n'est pas arrivée. Monsieur le directeur de l'ASER, continuez, on en redemandera, nous ne sommes pas satisfaits de ces 15 % nous n'en serons pas satisfaits parce que l'écart est grand, l'électricité vient d'être une découverte quelque part dans ces 200 millions de km² voilà la réalité objective, ailleurs on finira nous mêmes, par venir vers la réalité et je voudrais dire que c'est important tant que nous serons sur cette dimension de discussion apaisée, nous pourrons voir effectivement des avancées certaines et je voudrais rappeler au ministre de la santé, quand nous y serons que notre collègue va inaugurer son centre de santé, ce service de cœur et de raison va attendre 2004 pour voir sa réalisation.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Chers Collègues merci.

Nous passons la parole à notre collègue Abdoulaye DIENG N°2.

MONSIEUR ABDOULAYE DIENG N°2

Merci, Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Chers collègues
(intervention en wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue. Nous donnons la parole à Monsieur Lamine SECK.

MONSIEUR LAMINE SECK

Merci, Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre, je voudrais axer mon propos sur 5 points mais au paravant je voudrais adresser mes remerciements et mes félicitations les plus sincères à Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines.

Monsieur le Ministre, nous sommes optimistes en nous référant à votre profession d'avocat, vous avez toujours gagné des procès contrairement à d'autres, c'est pour vous dire que nous sommes optimistes parce que vous êtes un acteur du « Sénégal qui gagne. » Le premier point concerne les autres sources d'énergie que je peux qualifier de « naturelles, inépuisables et renouvelables », je veux parler de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et du bio-gaz. Il est vrai que le rapport de la commission des finances n'a pas fait cas de ces énergies mais, ce sont des énergies qui sont très importantes. Je prends un exemple, si on prend la route de Thiès en allant vers Diourbel, on voit des puits où il y avait des panneaux solaires, ces panneaux étaient très utiles pour les femmes qui puisent de l'eau dans des puits profonds de 80 à 100 mètres. Donc s'il est possible de revoir cela ce serait une bonne chose. L'autre point c'est le bio-gaz, au niveau du CNRA, vers les années 76, j'ai travaillé en tant que temporaire, j'avais vu un système de bio-gaz qui était très efficace, je ne sais pas dans le cadre de votre ministère si vous avez le souci de cette énergie.

L'autre point concerne les autres programmes que j'ai vu dans le document, à savoir les diverses conventions, de « la convention 1 » de 95 jusqu'à « la convention 10 » de 2000. Il y a aussi le programme de (perte d'information)

avec plus de dix mille systèmes dans le département de Bambey à savoir le village de Tawa Fall et le village de Sésène. Ces villages en bénéficient, donc nous vous remercions.

Monsieur le Ministre, je voudrais solliciter auprès de vous l'obtention de panneaux solaires au niveau de certaines écoles, parce qu'au niveau de l'école de Ngascope, il y avait un panneau solaire qui était très utile pour les élèves et pour les femmes c'était très utile, en ce qui concerne l'alphabétisation. En milieu rural, les femmes travaillent toute la journée et, elles n'ont pas la possibilité de venir pour l'alphabétisation, c'est le soir lorsqu'elles ont déjà terminé leur repas, qu'elles viennent à l'école avec un auditeur, donc si c'est possible, votre Ministère, avec la collaboration de certains Ministères, doit installer des panneaux solaires au niveau des écoles, au niveau des postes de santé et des cases de santé. L'autre point maintenant, est une doléance, mon collègue Niakour FALL a parlé de Guatt, c'est vrai que Guatt est un gros village, parce que quelque fois on dit que le courant doit être installé dans le chef lieu de Communauté rurale. Généralement, ce village où se trouve le chef lieu de Communauté rurale n'est pas le plus gros village de la Communauté rurale. Donc, Guat fait partie de la Communauté rurale de Ngoy, j'ai dénombré près de 5 villages qui font plus de 2 000 habitants et qui n'ont pas de courant électrique, je viendrais au niveau de votre Ministère pour discuter avec vous ou bien avec votre conseiller technique. Il y a aussi le village de Keur Ma Daaro sur la route de Thiès, c'est votre Collègue Mamadou FAYE qui m'en a parlé parce que tous ceux qui passent par ce village, y achètent leurs mangues mais ils disent qu'ils n'ont pas le courant alors que la haute tension passe à côté. C'est que généralement, les gens pensent que si la haute tension passe, il faut automatiquement avoir le courant ; donc il faudra penser à ces villages. Il y a aussi dans le département de Mbour, avec la Communauté rurale de Ndiaguaniao qui compte plus de quarante mille habitants, de gros villages comme je l'ai cité, donc ce sont des villages qui sont plus gros que les chefs lieux de Communauté rurale, c'était les quelques points que j'avais à vous soumettre, pour vous dire qu'effectivement, l'électricité est un besoin. Elle est indispensable à la vie. Et, dans le cadre du DSRP, c'est une création de richesse. Vous allez dans les villages, avec le courant électrique : je prends l'exemple de la Communauté rurale de Ngoy, une boulangerie est installée actuellement dans la Communauté rurale, il y a les femmes qui vendent de la glace à leurs conserveries, pour vous dire que l'électricité est une création de richesses car elle permet d'exercer des activités génératrices de revenus. Comme on l'a vu aujourd'hui, tous ceux qui ont parlé ici, ont parlé de l'électrification rurale donc c'est le monde rural qui en a plus besoin que les autres.

Je vous remercie, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers Collègues.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

La liste des orateurs étant épuisée, nous donnons la parole à Monsieur le Ministre pour répondre aux questions. Je dois indiquer que selon notre règlement intérieur, nous devons arrêter les débats à minuit. Et il y a un autre Ministère qui doit passer. Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président de me permettre d'intervenir et de répondre aux questions des honorables représentants du peuple que sont les députés. Je voudrais répondre d'une manière générale à certaines questions qui se recourent. Pourquoi elles se recourent ? parce qu'elles soulèvent une idée importante qui concerne la stratégie à adopter par rapport au secteur concerné. On a entretenu beaucoup d'espoir par rapport au secteur des mines et toutes les questions qui tournent autour de ce secteur posent le problème qui est : premièrement, de déterminer avec précision nos ressources, mais deuxièmement de les exploiter et de les traduire en richesses pour le pays.

Je voudrais rassurer les honorables députés en leur disant que, cela a été pris en compte par le Gouvernement de l'alternance et là je prends en compte non pas de simples déclarations mais, des déclarations qui pourraient être appuyées par des illustrations qui ne sauraient souffrir de contestation.

La meilleure forme pour présenter cela pourrait simplement être une énumération de tout ce qui a été fait dans le secteur minier. Dans le secteur minier, quelqu'un : l'honorable député que je citerai tout à l'heure, je crois que c'est Mamadou MAKALOU, a eu la belle idée de dire que le Mali qui était dans la même situation que nous, est en train de nous dépasser, parce que pendant près de 40 ans, nous avons dormi, nous avons passé tout le temps à dire que nous disposons de ressources minières sans les connaître de manière précise et sans se donner les moyens de les exploiter.

Au moment où le Mali s'est doté d'un cadastre minier, plus tard d'une cartographie minière et quelque part d'une géophysique aéroportée, pendant ce temps, il n'existait aucun instrument au Sénégal. Avec l'arrivée de l'Alternance, nous avons dit ceci : La première chose c'est de connaître avec précision nos ressources, mais la deuxième étape c'est de les traduire par une exploitation judicieuse des ressources pour le pays.

Et pour cela, beaucoup de choses ont été faites dans le cadre de l'identification de nos ressources, vous verrez dans les prochains jours, que le Sénégal sera doté d'un cadastre minier, nous ne voulons pas nous arrêter là, nous voulons aller vers une cartographie minière, vers une géophysique aéroportée, nous permettant de maîtriser de manière précise nos ressources minières en les connaissant et en les identifiant de manière particulièrement stricte. Nous ne nous arrêterons pas là, parce que c'est ce qui s'est passé dans certains pays. Le Président Abdoulaye WADE : je ne le dis pas pour lui lancer des fleurs, j'aurais pu en bon musulman, en témoigner, je n'étais même pas Ministre, j'avais été chargé de m'occuper du dossier de la SENELEC, plus tard du dossier de SENTEL et d'autres multinationales, un de ses collaborateurs, en ma présence est venu le trouver dans son bureau et lui a dit : « Monsieur le Président, nous sommes en train de soulever beaucoup de passions et ces multinationales ont beaucoup d'intérêts à travers le monde, est-ce que nous pourrions faire face ? » Qu'est ce qu'il a répondu ? j'en ai frémi et, cela m'a donné une véritable leçon de patriotisme ; il a répondu : « je ne laisserai jamais brader nos ressources, que ces multinationales passent sur mon cadavre avant de le faire. » C'est ce qui explique aujourd'hui, dans le domaine minier, qu'on ait pris en compte, certes une exploitation, mais une exploitation qui va dans le sens de traduire nos ressources minières en richesses pour le pays.

Avec le nouveau code minier, tout cela est pris en compte. Comment cela est-il pris en compte ? L'Etat va bénéficier de 10% gratuit. L'Etat peut négocier des parts onéreuses, mais aussi l'Etat est en mesure de négocier des parts en ce qui concerne le privé national : C'est la première fois que nous en obtenons, il faut saluer cela comme étant une prise de position patriotique, mais qui découle simplement de l'impératif de traduire nos ressources en richesses pour le pays.

Cela ne s'arrête pas là : Aujourd'hui, pour mieux contrôler nos ressources, avec la multiplicité de ces taxes qui ne servaient à rien, et qui permet de relever ce qui a été fait par le Président Doudou WADE : qu'on ait des exploitations importantes, sans que l'Etat ne puisse en tirer de vraies ressources.

Pour cela nous avons fait disparaître toutes ces taxes, sans aucune importance, pour avoir, cette fois-ci, des taxes qui représentent beaucoup pour le pays.

Nous avons une redevance unique qui est due et qui tient compte simplement de l'exploitation et du minerai extrait.

Cela aussi, c'est l'impératif de traduire nos ressources en véritables richesses pour nos pays qui nous permet de le faire.

Au delà, nous avons tenu compte de l'impératif de l'investissement. Pour cela, pour pouvoir être un cadre attrayant, nous nous ouvrons vers les autres en accordant des exonérations, qui peuvent aller de 15 à 20 ans selon l'investissement. Nous amenons les gens à venir vers le Sénégal, mais tout en préservant nos intérêts nationaux. C'est ce qui a été fait dans le domaine minier.

Dans le domaine de l'électricité ou plutôt dans le domaine de l'Energie plutôt : je commencerai par le sous-secteur de l'électricité ; nous avons commencé par constater un fait : Ce qui avait été réalisé avec la SENELEC était une mauvaise affaire pour le pays ; il fallait en sortir : le Président l'a fait de façon remarquable sans que de l'autre côté, on puisse crier à l'injustice, sans qu'on puisse remettre en cause la crédibilité du pays vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Cela nous l'avons réalisé, et nous sommes aujourd'hui en train de faire de la SENELEC un outil performant. Personne ne saurait le nier. Tout à l'heure, on s'est hasardé à dire que la situation n'a pas changé. Je dis : il faudrait partir des statistiques, les statistiques sont là et tout à l'heure j'en parlerai pour dire que la situation a changé de manière notoire, nonobstant le fait que la demande s'accroît de jour en jour dans une fourchette de 8 à 10%. Mais la situation a beaucoup changé et tout à l'heure, j'en arriverai à vous parler de ce qui a été réellement fait

Dans le domaine de l'électrification rurale, là aussi des pas considérables ont été réalisés. En 40 ans, on n'avait même pas pu atteindre 5%. En trois ans d'existence, le Gouvernement de l'alternance en est arrivé à réaliser 3% pour porter les chiffres à 8%, vous conviendrez avec moi qu'il y a eu un bond important qui a été fait. Pour cela, nous ne nous sommes pas contentés de l'énergie électrique. Toutes les formes d'énergie aujourd'hui sont visitées : l'énergie solaire, en tenant compte de notre potentiel énorme, l'énergie éolienne, même si ce ne sont que des petits pas qui sont en train d'être faits, nous attendons de réaliser de grands projets, d'autres voies sont aussi explorées telles que la biomasse et d'autres énergies renouvelables. J'y reviendrai tout à l'heure.

Maintenant le domaine pétrolier : dans le domaine des hydrocarbures, nous avons adopté une meilleure politique, qui prendra en compte une meilleure promotion de notre bassin sédimentaire, un travail admirable est fait au niveau de PETROSEN, tout à l'heure j'y arriverai pour répondre à l'honorable député Abdoulaye BA.

Au niveau de l'organisation du marché pétrolier, des pas réels sont faits nous sommes aujourd'hui dans un système de vérité des prix, sauf pour le gaz butane et nous sommes en train d'y remédier. Nous avons tenu compte de ce qui est essentiel pour un pays, c'est la présence de faibles revenus : l'emballage de 2,7

kg et de 6 kg ce sont deux emballages qui sont réservés aux gens du peuple et nous avons eu dans cette affaire à prendre en compte un système, non pas de retrait brutal de la subvention, mais un système qui partirait d'une subvention à une autre sans que cela ne crée une situation particulièrement préjudiciable à ces faibles revenus.

J'ai voulu commencer par ces considérations, ce qui devrait permettre à certains Députés, si je n'insiste pas tellement sur leurs questions, de comprendre déjà nos préoccupations. Les lignes qui ont été arrêtées sur la base d'instructions qui nous ont été données par le Premier Ministre et par le Président de la république, aujourd'hui, nous permettent de répondre avec beaucoup d'aisance à toutes ces sollicitations.

Le problème des C.R qui n'ont pas été électrifiées dans le département de Sédhiou, de Vélingara et de Kolda, je voudrais dire que nous sommes conscients d'un certain déséquilibre qui existe dans l'électrification : l'électrification s'est faite sans aucune base, c'était souvent à la demande ou peut être ce que vous avez dit, selon simplement la position, l'importance de la position de certains habitants de telle ou telle localité, c'est pourquoi il y a un déséquilibre énorme, nous sommes en train de faire beaucoup de choses pour y remédier. Déjà nous avons prévu pour les localités de Kolda : Diaobé, Mampatim, Sinthiam, Bana, Dianamalary, Boulathiel, Sallykelli, Tounka Escalé et Mboukiling, ce sont des villages qui sont pris en compte déjà dans les conventions 10 et 11, donc beaucoup de villages vont être électrifiés pour nous permettre de combler ce vide. Et pour ce qui concerne essentiellement les régions du Sud, avec le programme que nous avons, qui est lancé et pour lequel nous avons déjà obtenu le financement, avec le renforcement des capacités. Mais, au delà du renforcement de capacités au niveau de Boutout, je voudrais en profiter pour dire qu'il y a un projet sous régional que le Président voudrait installer dans la région de Casamance, cela devrait permettre avec une nouvelle centrale pour nous, de régler certains problèmes, avec une nouvelle centrale qui pourrait prendre en compte la satisfaction des besoins de ces régions mais aussi, la fourniture d'électricité pour la Guinée, la Guinée Bissau et la Gambie, je crois que tous ces problèmes pourront trouver une solution, parce que tout simplement nous avons vu pour ce qui concerne le réseau inter-connecté dans la région de Casamance qu'en période de pointe, nous sommes à une demande qui est chiffrée à près de 7 mégawatt si je ne me trompe et aujourd'hui avec une centrale de 30 mégawatt nous pourrions faire face à beaucoup de choses.

Je voudrais aussi en ce qui concerne les phosphates au niveau de Kolda, le rassurer, nous avons des indices, je vous ai dit qu'aujourd'hui, il y a des instruments modernes qui permettent à un pays de connaître avec précision ses ressources minières et de les identifier avec beaucoup de précision ; ces instruments ont été inexistantes pendant 40 ans d'indépendance au Sénégal, nous

sommes en train de les mettre en place, mais il faudrait aujourd'hui que ces indices se traduisent par des résultats réels qui pourraient nous permettre d'en parler ce qui a été dit, l'a été sur la base d'un discours, on ne peut pas sur la base d'un discours de 10 minutes dire qu'il y a des phosphates de telle localité à telle localité, en tout cas nous avons des indices et il faudrait les faire confirmer je l'ai dit tout à l'heure.

Pour le Député MAMADOU DIOP : tout à l'heure la question qui a été posée et qui ne m'a pas été posée mais à laquelle je peux apporter une réponse, c'est de dire pourquoi le rattachement du Ministère de l'Hydraulique à l'Agriculture ? mais c'est une vision du Président WADE ! et les faits nous donneront raison ; certes, il n'y a pas seulement l'hydraulique rurale, il y a l'hydraulique urbaine. Mais l'agriculture qui devrait être celle du Sénégal ne devrait pas simplement se contenter des pluies, mais elle devrait prendre en compte toute la période de vie des Sénégalais, c'est-à-dire toutes les saisons ; pour cela je trouve que c'est particulièrement intelligent et harmonieux de rattacher le ministère de l'hydraulique au ministère de l'agriculture et tout cela, c'est une question de stratégie et de vision pour le reste, attendez simplement les résultats de ce ministère, vous verrez que c'est avec beaucoup d'intérêt qu'une telle décision a été prise.

Concernant la permanence des problèmes de la SENELEC, c'est là où je disais que nous sommes d'accord, vous êtes là, les Sénégalais sont là, on peut leur demander de témoigner entre ce que nous avons vécu en 99, ce que nous avons vécu au moment de l'arrivée du Président WADE au pouvoir, jusqu'au moment où il y a eu résiliation du contrat ; vous verrez qu'il y a aujourd'hui une amélioration très sensible. Je vais seulement vous donner quelques indications : au niveau des délestages en 99, nous avons eu 288 jours de délestage, en l'an 2002 188 jours, en 2001 quand nous avons redressé, quand les mesures salvatrices ont commencé à être prises il y a eu 177 jours de délestage. En 2002 globalement on était à 138 jours de délestage. Aujourd'hui de janvier à septembre 2003, nous sommes à 81 jours de délestage ; vous me direz qu'il y a eu Manantali. Manantali est une chose réelle mais, Manantali règle le problème simplement de manière partielle, il y a eu le renforcement de capacité au niveau de la vallée avec les 30 mégawatts mais, il y a eu aussi beaucoup d'efforts qui ont été faits sur le réseau et qui continuent d'être faits. Il ne suffit pas de produire de l'électricité, il faut pouvoir la transporter et la distribuer. Cela nous l'avons compris, nous nous sommes donnés les moyens financiers. Il y a eu l'emprunt obligataire, les Sénégalais ont eu confiance en la SENELEC et 14 milliards ont pu être rassemblés, il y a eu aussi les prêts de la BAD pour près de 9 milliards, pour le renforcement de capacité pour la ligne SOCOCIM-Mbour et autant de choses dont je parlerai tout à l'heure quand j'aborderai les questions qui les concernent.

Donc je suis désolé d'entendre dire que les choses n'ont pas changé pour ce qui est de la SENELEC. On a parlé de la privatisation, c'est la privatisation la plus grave qui a eu lieu au temps de l'ancien pouvoir et nous avons eu à payer pendant quelques moments les pots cassés. Il a fallu rembourser 40 milliards de nos francs. Une deuxième privatisation a été engagée mais celle-là est faite avec beaucoup de prudence, quand nous n'avons pas vu venir les garanties qui devraient nous permettre de nous engager, le Président WADE a demandé que l'on mette fin à l'opération et aujourd'hui, des réflexions sont engagées pour nous permettre d'aller vers une privatisation, je dirais au député Mamadou DIOP qu'il n'y a pas de contradiction entre ce que nous disons et ce que dit le directeur de la SENELEC. Le directeur de la SENELEC a considéré aujourd'hui ce qui lui a été demandé : c'est de faire de la SENELEC un outil performant, c'est-à-dire rendre la mariée belle avant de l'amener au mariage. Voilà ce qu'il a décrit pas autre chose, vous parlez le même langage. Aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de rendre la SENELEC performante mais, il faut déterminer les conditions dans lesquelles cette privatisation devrait intervenir. Pour cela au niveau de la SENELEC une cellule de réflexion existe mais, aussi au niveau des bailleurs de fonds ; nous avons réfléchi sur cela, une forme a été retenue sans qu'on détermine les modalités, cette forme c'est : la mise en concession, tout le monde sait que la mise en concession devrait faire ressortir des questions très épineuses ; pour cela on a demandé qu'un consultant soit désigné et qu'il puisse, sur la base d'un rapport qui sera dressé nous proposer des mécanismes. Nous attendons, le consultant n'est pas désigné, les mécanismes ne sont pas connus pour le moment, nous nous attelons à faire de la SENELEC un outil performant, pour cela, il nous faut réaliser des programmes d'investissements. Heureusement, il y a déjà le prêt BOAD, l'emprunt obligataire, tout cela nous permet d'arriver à réaliser des investissements importants. Concernant ce qui a été dit au niveau de nos ressources minières, vraiment j'ai beaucoup de respect pour les autres ; mais pendant 40 ans, ils n'ont pas su développer nos ressources minières, en trois ans avec tout ce que nous avons fait, avec tous les efforts pour développer les intérêts, on voudrait aujourd'hui nous faire cette querelle ! le plus important, au cours du mandat du président Abdoulaye WADE, je voudrais qu'on prenne date et je prie Dieu qu'il nous permette de réaliser tous nos grands projets miniers qui pourront rapidement voir le jour. Pourquoi il y a eu du retard ? parce que simplement il y avait un code minier qui était en chantier, au moment où le code minier était adopté en conseil des ministres, il n'était pas du tout acceptable que le Gouvernement, par l'intermédiaire du ministre des finances et par mon intermédiaire, accorde des concessions et signe des conventions, nous avons dit qu'il était beaucoup plus logique qu'on suspende tout en attendant, sinon l'exploitation du marbre de Ziguinchor aurait beaucoup avancé et pour ce qui concerne Sabodola, nous avons connu la désignation d'un exploitant.

Vous parlez de l'or de 71, n'oubliez pas que le Gouvernement de l'alternance n'est là que depuis 2000. Donc la querelle ne devrait pas lui être faite.

En ce qui concerne le fer et les phosphates : beaucoup de choses ont été faites, concernant Miferso, pendant longtemps, chaque fois qu'on a voulu calmer l'ardeur des populations, on a parlé de ces ressources minières sans aucune forme d'indications qui devraient permettre aux masses d'avoir la conviction que ces ressources pourraient être exploitées à telle ou telle période. Aujourd'hui, nous nous éloignons d'un tel processus. Nous vous disons que nous nous y attelons sur la base d'instructions que nous avons reçues pour donner corps à tous ces projets. Le projet Miferso a un contenu précis, nous avons beaucoup avancé dans nos discussions avec un exploitant minier qui est connu ; vous ne verrez pas le directeur de Miferso ici parce qu'il est à Paris, il est dans la dernière phase de négociation et de signature de contrats préliminaires. Deuxièmement avec un exploitant minier, nous avons aussi avancé, nous sommes en train de donner à ce projet corps, et nous allons lui donner vie, je peux vous annoncer que son exécution sera engagée avant 2007. Et vous verrez que ce projet va totalement changer la vie économique de cette région et aussi celle du Sénégal.

J'ai parlé aussi des phosphates de Matam qui constituent une équation. J'ai eu à le répéter souvent, aucun minier n'investira un sou, s'il n'est pas sûr de faire évacuer son produit. Nous avons là-bas un phosphate de très bonne qualité et qui est vendable sur tous les marchés du fait de sa bonne teneur mais, il y a une équation : l'enclavement de la région. Nous avons étudié, ce que les autres n'ont pas fait, je suis désolé, ce n'est pas de la polémique, je parle de réalité. Nous sommes en train d'étudier toutes les voies d'évacuation possibles : fluviale, maritime, routière. Mais heureusement, le projet de privatisation du chemin de fer devrait nous permettre de pouvoir trouver des solutions dans des délais assez courts. Avec le chemin de fer, l'existant va être amélioré pour en faire un énorme minerai deuxièmement, avec le projet de Miferso, pour lequel je vous ai dit que, d'ici 2007, nous sommes sûrs de vivre le début de l'exécution de ce projet, parce que nous sommes en train d'avancer et de donner vie à ce corps, nous aurons réglé beaucoup de choses. Nous aurons réglé beaucoup de choses parce qu'il y aura une possibilité peut être à partir de Matam, de rejoindre la voie ferrée et à ce moment, l'investissement ne sera pas lourd. Pour Miferso, tout à l'heure, j'en arriverai à vous parler d'une autre composante de ce projet : Il y a la composante minière, la composante ferroviaire mais aussi, la composante portuaire ; pour la première fois au Sénégal, nous allons construire un port minéralier. Le port minéralier sera à Bargny, ce qui devrait nous permettre de faire une bretelle de six kilomètres pour rejoindre Bargny. Bargny aussi, ce sera la naissance, comme le veut le Président Abdoulaye WADE, de la première sidérurgie de l'Afrique de l'Ouest, avec ces bateaux qui viendront chercher du fer et qui ramèneraient du charbon. Ce charbon va être utilisé parce que nous allons avoir avec les études au niveau de la Falémé, du fer en morceau qui est assez recherché et qui devrait nous permettre d'avoir notre première

sidérurgie. Tout cela, je vous dis, ce sont des études, aujourd'hui qui sont presque bouclées. D'ici janvier 2004, nous aurons déjà atteint la première phase. Dès que je suis arrivé, ma première mission, a été faite dans le cadre de Miferso : pour me permettre de rencontrer tous les acteurs et de leur fixer des délais, qui devraient nous permettre de dérouler un certain nombre d'actions pour arriver à des choses concrètes ; d'ici Janvier 2004 la première phase devrait nous permettre de réunir deux million deux cent mille Euro pour réactualiser l'étude ; le Gouvernement d'alors avait dépensé des milliards pour une étude qui aujourd'hui n'est plus utilisable, il faut la réactualiser pour nous permettre aussi de satisfaire à beaucoup de choses. La deuxième enveloppe fait l'objet d'un montant global de neuf cent soixante dix millions de Dollars et prendrait en compte, les trois composantes : minière, ferroviaire et portuaire. Pour cela aussi, beaucoup de choses sont en train d'être faites et je voudrais le souligner avec les réponses qui ont été apportées au député Mamadou DIOP.

Par rapport à la prise en charge des factures d'éclairage : la décentralisation devrait se traduire réellement, par un développement des collectivités locales. Certaines collectivités, aujourd'hui rencontrent des difficultés mais, le Ministre du budget aurait pu vous en parler, des efforts sont en train d'être faits : ce n'est pas pour rien que des taxes, aujourd'hui sont recouvrées directement par les collectivités locales de ce côté, ce qui nous intéresse, c'est de vous apporter la prestation, mais aucune prestation ne saurait être gratuite même pour les collectivités locales. C'est comme ça que se développe un État moderne. Aucune prestation ne peut être gratuite. Même pour l'Etat, même pour les collectivités publiques. Il faudrait le comprendre et pour cela, tout le monde devrait s'impliquer dans cette voie.

J'en arrive au Député Mamadou NDIAYE, (Intervention en Wolof)
...(suite réponse du ministre en Ouoloff)...

Le député. Kalidou BA nous a parlé avec beaucoup d'insistance du problème de Kédougou, vous serez fiers du Président WADE et de ce Gouvernement de l'alternance, grâce à nos projets, Miferso, Sabodola, l'exploitation de marbre, Kédougou va devenir un véritable poumon économique. J'en profite pour en parler avec le député Makalou. J'ai frémi quand vous avez décrit cette pauvreté ambiante, et cette richesse dont on parle. Parce que simplement aucun effort n'avait été fourni, pour qu'on aille vers l'essentiel. L'essentiel, c'est : de connaître avec précision nos ressources mais ensuite il faut nous donner les moyens de les exploiter et de les traduire en richesses pour le pays.

Je peux tout de suite vous le dire, avec toute la solennité requise : nos ressources seront connues avec beaucoup de précisions, nous allons vers la chose la plus essentielle : c'est que l'Etat puisse enrichir le pays et la localité de Kédougou.

Aujourd'hui, réaliser Miferso, devrait nous permettre d'y arriver, j'en profite pour répondre au député Makalou ; Je disais qu'avec ce que nous allons réaliser au niveau de Kédougou, il ne s'agira même pas de régler le problème de l'enclavement. Il s'agira de prendre en compte beaucoup de choses qui vont changer, je ne dis même pas le niveau de vie des populations de cette localité, mais beaucoup de choses au niveau du Sénégal. Un projet de 970 millions de dollars avec Miferso devrait voir le jour, avec une exploitation minière, mais aussi c'est le plus important, avec une bretelle qui partirait de la Falémé de 311 km et qui devrait nous permettre de relier la voie ferrée existante et qui aurait été déjà réhabilitée avec d'énormes minerais. Déjà, c'est une chose excellente.

Avec le marbre : aujourd'hui, nous aurions voulu vous dire que nous avons commencé à exploiter le marbre. Mais la seule contrainte que nous avons eue, c'est que les décrets ont été déposés pour signature, ils n'ont pas été signés, parce qu'au moment où ces décrets avaient été déposés, un nouveau code minier venait d'être adopté. Et ce nouveau code minier prenait en compte des intérêts qui n'existaient pas avant. Il fallait préserver les intérêts nationaux, il fallait faire de sorte que l'exploitation se fasse dans des conditions transparentes.

Nous avons déjà trois (3) sociétés qui sont intéressées par ce marbre, et vous verrez: ce marbre devrait faire notre fierté. Il a été présenté dans beaucoup de foires et attiré beaucoup d'attention, pour vous dire que les richesses dont vous parlez, ce sont des richesses réelles. En dehors de cela, il y a aussi Sabodola : il y a eu un gâchis énorme dans la mesure où on a laissé faire une entreprise qui, pendant longtemps était présente sur les lieux sans aucun titre réel.

Heureusement en 98 sous l'ancien régime, je crois que c'était avec le Ministre Maguette DIOUF, on a pris une décision d'arrêt de l'exploitation. Pendant ce temps, beaucoup d'investissements ont été réalisés et des investissements qui ont été réalisés par le SPE pour près de 11 Milliards. Aujourd'hui le FPE a 15 Milliards de créance sur cela et le Président WADE toujours animé par un souci de transparence a commencé par demander l'audit. Les résultats nous les avons obtenus en 2002 et vous avez eu raison de dire que le Ministre d'Etat MACKY SALL, vous avait dit qu'avant la fin 2003, ce problème aurait pu être réglé. Il ne l'a pas été à cause de l'intervention du nouveau code minier. Une fois de plus, le nouveau code minier devrait prendre en compte les nouvelles obligations. Pour cela aujourd'hui nous n'avons pas pu finaliser, mais je peux vous dire durant le premier semestre 2004, je le dis et le répète, avec toute la solennité que : ce problème va être réglé. Il va être réglé sur la base des directives du Président de la République et d'instructions du Premier Ministre. Ce qu'il faut faire aujourd'hui : nous nous dirigeons vers une formule d'une exploitation immédiate des ressources connues estimées à de 17 tonnes d'or. Mais il faut

intéresser toutes les grandes compagnies qui aujourd'hui accourent vers le Sénégal, nous avons reçu huit propositions. Et les propositions continuent de tomber. Nous avons, pour intéresser ces grandes compagnies, associé à l'exploitation immédiate, une exploration sur le grand périmètre. Ce qui nous permettrait peut-être de découvrir un minerai de même nature que celui de Sabodola. Parce que nous avons les mêmes réalités géologiques et nous avons les mêmes indices qui pourraient nous permettre d'en découvrir beaucoup plus.

Nous allons commencer par une exploitation immédiate et ensuite aller vers cela. Je voudrais vraiment rassurer les députés Makalou, et Kalidou BA, en leur disant : vous pouvez être fiers d'être du camp de l'alternance, dans quelques jours vous verrez, qu'il y aura un changement notoire dans la vie des populations de Kédougou et dans le domaine de l'énergie : si nous investissons dans le renforcement des capacités à Tambacounda, c'est tout simplement, à cause de Kédougou parce qu'il y aura une demande assez forte pour cela. Nous avons déjà commencé à prévoir cette demande par un investissement qui nous permettrait de faire du renforcement de capacité au niveau de la Région de Tambacounda, c'est le fameux prêt d'OAT pour lequel nous avons du négocier durement avec le FMI pour obtenir une dérogation. Tout cela pour vous dire que nous avons pris en compte la vocation économique de la région de Tambacounda.

J'en arrive pour Salémata au problème dont vous m'avez parlé : J'y suis sensible, je ne ferai pas de promesses mais, nous allons nous évertuer à trouver une solution. Vous êtes en caftan bleu, bleu vous l'avez été depuis longtemps. Je voudrais que vous restiez fier d'être bleu. Pour cela je vais m'évertuer à trouver une solution.

J'en arrive au député Modou DIOP.

(Suite réponse du Ministre de l'Energie en Ouolof)

Je crois que j'ai répondu tout à l'heure au député MAKALOU qui a parlé de tous les problèmes qui étaient importants au niveau de Kédougou avec le marbre, avec le projet de la Falémé, mais aussi avec le programme d'électrification. Je voudrais vraiment le rassurer. Nous savons aujourd'hui que la région de Tambacounda est la région qui a été la moins pourvue en matière d'électrification rurale, qui a été dans une situation de déséquilibre énorme. Il me semble que nous sommes dans cette région à un pourcentage de 26 % globalement. Ce qui est inexplicable. C'est pourquoi en dehors des programmes ordinaires, je dis « ordinaires » parce que simplement passant par les voies que nous avons mises au point. Nous sommes en train de mettre au point des

programmes spéciaux, nous sommes en train de négocier avec nos bailleurs de fonds pour qu'il y ait un programme spécial pour la région de Tambacounda.

Déjà nous avons obtenu avec la SENELEC un prêt de 9 milliards qui devrait nous permettre de faire un renforcement de capacité au niveau de la centrale de Tambacounda. Cela c'est pour le milieu urbain, mais, pour ce qui est du milieu rural, nous sommes en train avec L'ASER et avec d'autres bailleurs qui ne font même pas partie des bailleurs traditionnels multilatéraux, de trouver les voies et moyens pour faire financer un programme social. Nous en sommes conscients. Il y a un déficit. Et ce Gouvernement à travers la personne qui l'incarne, voudrait réparer toutes les injustices. Et c'est une injustice que cette région soit en reste, je le pense et j'en suis parfaitement conscient et nous nous évertuons à réparer cette injustice et c'est l'occasion de dire à l'ASER, à la SENELEC à la SDE que j'aurais souhaité que la priorité soit accordée à cette région, qu'il est temps que cette région puisse bénéficier des mêmes services qu'au niveau national.

J'en arrive au député NIAKHOUR FALL
(Intervention Ouolof.)

Mamadou DIOP N°2 dit m'avoir connu en tant qu'avocat ; je voudrais le rassurer, ce n'est pas seulement parce que je suis à la tête de ce département, mais ce sont des instructions du Premier Ministre et du Président de la république. Nous allons faire participer de plus en plus les travailleurs à la vie de l'entreprise ; le sort de l'entreprise, les grandes décisions concernant la vie de l'entreprise vont toujours faire l'objet de concertation avec les travailleurs ; que deviendrait une entreprise sans employés ? Elle ne pourrait jamais exister ; la SENELEC a besoin de ses employés, le directeur Samuel SARR depuis qu'il a été installé à la tête de la SENELEC a poursuivi un travail qui a été amorcé par l'ex-directeur nommé sous l'alternance, Monsieur Cheikh DIAKHATE ; aujourd'hui, nous avons un climat apaisé, nous faisons participer les travailleurs à la réflexion globale concernant le devenir de l'entreprise.

Concernant le schéma de privatisation, je voudrais aussi le rassurer, nous ne laisserons pas faire, certes l'Etat va se désengager mais cela ne signifie pas que nous croiserons les bras, nous ne braderons jamais les intérêts de la SENELEC. C'est pourquoi on va en faire un outil performant avant de penser à la privatisation ; même la privatisation, se fera dans des conditionnalités qui permettront toujours à l'Etat de pouvoir taper sur la table quand les choses n'iront pas bien. Aussi je voudrais le rassurer, il a eu raison de dire qu'aujourd'hui nous avons réussi un accord avec les propriétaires de carrière, nous sommes arrivés à un accord, l'exploitation qui se faisait en forêt classée devrait continuer à certaines conditions dont je vous ai parlé tout à l'heure avec le pacte environnemental. Par contre sur ce qui a été dit pour la prise en charge des zones qui ont été marginalisées, j'ai tout à l'heure apporté une réponse en vous disant que nous allons mettre au point un système et c'est beaucoup plus rationnel.

Mais quelque soit le système que nous allons mettre au point, ce système va soulever toujours des insatisfactions. Pourquoi ? Parce que tout simplement il s'agit pour nous de faire face à une demande énorme. La demande est énorme, aujourd'hui on a plus de 12.500 villages non électrifiés, il faudrait réfléchir et trouver les voies et moyens. Je tiens compte de tout ce qui a été dit sur Kédougou, sur Bakel, sur Foudiougne. Concernant la centrale de Koundoul, je voudrais le rassurer, cette centrale est financée par la Banque mondiale et sans ce financement aujourd'hui, aucun projet ne peut voir le jour, s'il n'y a pas d'étude d'impact environnemental au préalable. L'étude va être réalisée et de ce côté nous n'avons pas de problème. Nous sommes sûrs d'arriver à une situation qui nous permettra de prendre en compte les préoccupations dont il a fait état. Concernant le SUTELEC, je me félicite du fait qu'au niveau du SUTELEC on ait retenu qu'il y a un excellent climat et que le directeur est en train d'œuvrer pour consolider les acquis, mieux, il est en train d'intéresser tous les travailleurs à la vie de la société.

Emilie DIATTA, je vous remercie pour les prières ainsi que les félicitations qui ont été faites. Je prends en compte tout ce qui a été dit concernant la communauté rurale de Bouloum, de Sandiatta et autre. Maintenant pour ce qui concerne les réponses appropriées, tout se retrouvera dans le cadre du programme qui sera élaboré. Nous allons prendre en compte ces problèmes.

Tout à l'heure vous nous avez parlé du problème de délestage dans cette région, je voudrais vous répondre et vous dire que nous en sommes conscients et le renforcement de capacité que nous allons faire au niveau de Boutoute fera de sorte que nous n'aurons plus de problème de délestage. Mieux, il ne s'agit même pas de satisfaire la demande régionale, la demande de cette localité, il s'agit de nous tourner vers un projet sous-régional, qui prendrait en compte la fourniture de l'électricité au niveau de la Casamance.

(poursuite intervention en ouolof)

J'en arrive au député Michel Marie SENE.

J'ai pris en compte ses vœux pour élargir le programme concernant certaines localités, et je voudrais le rassurer en lui disant qu'il ne s'agit que de premiers projets qui ont été élaborés mais, nous prenons en compte aujourd'hui une stratégie qui nous permettrait de diviser le pays en 18 concessions, les 9 déjà font l'objet d'une étude.

Ces 18 concessions devraient permettre à des privés qui seraient soutenus avec des conditionnalités précises, de produire de l'électricité à des conditions très

accessibles pour les populations rurales, cela devrait nous permettre d'arriver à satisfaire ces besoins.

J'en arrive au député Ibra DIOUF.

Je le remercie pour tout ce qui a été dit.

Nous prenons en compte beaucoup de choses, je voudrais vraiment vous dire que concernant Toubatoul et d'autres localités, il y a des projets qui sont déjà en cours. Mais en dehors de ces projets, grâce au programme d'électrification rurale, quand nous aurons mis en place le fonds d'électrification rurale, nous arriverons à nous donner les moyens de faire intervenir les bailleurs de fonds sur l'ensemble des localités, sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui, il faut nous doter des instruments pour obtenir cette intervention sur l'ensemble du territoire.

Je suis d'accord par rapport à la qualité du service, mais nous ne nous contentons pas seulement de la qualité du service, nous voulons maîtriser les coûts de production, nous voulons arriver à faire baisser les factures d'électricité, le coût de l'électricité, pour cela, beaucoup de réflexions sont lancées, nous arrivons aujourd'hui à trouver des voies et moyens, vous avez raison, de parler des projets NEPAD. Les projets NEPAD, devraient nous permettre de régler ces problèmes, de trouver les moyens de maîtriser les coûts de construction.

Nous avons au niveau sous-régional, par exemple en ce qui concerne l'OMVS, les projets qui devraient concerner les ouvrages de deuxième génération au niveau de l'OMVS, qui devraient nous permettre de bénéficier d'autres disponibilités. Il y a au niveau de l'OMVG, les projets qui sont en cours, Sambagalou et Kanéta qui devraient nous permettre de bénéficier d'une disponibilité en ressources énergétiques qui seraient identiques à celles de Manantali et qui pourraient nous apporter beaucoup plus de satisfaction en tenant compte simplement du rythme qui, ferait (perte d'informations) Nous avons tout cela, nous avons aussi d'autres projets.

Samantel : nous en avons parlé. Je viens de présider le sommet de l'énergie. Nous avons, au niveau du Comité directeur 4 grands projets. Nous avons donc le fameux Gazoduc qui devrait partir de l'Egypte à partir du Caire, qui devrait permettre d'atteindre certains pays. Nous avons le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, mais nous avons aussi, au niveau régional, l'interconnection qui devrait prendre en compte les pays au niveau de ce qu'on appelle le West African People comme aussi pour ce qui concerne la SAP, la Southern African Power Tout cela ce sont des projets sous-régionaux qui devraient permettre, aux pays moins nantis, de bénéficier des ressources excédentaires des pays nantis. Tout

cela, pour vous dire que l'intégration est un pas qui devrait nous permettre de résoudre l'équation du coût de production. Je disais ce matin que, le plus grand problème, c'est aujourd'hui l'énergie la plus courante, l'énergie d'origine thermique. Pour un pays comme le nôtre, il est normal que cette énergie soit coûteuse. Parce que nous ne produisons pour le moment, que le gaz dans une proportion moindre, et pas de pétrole, il est tout à fait normal que la facture énergétique soit assez lourde. Nous en sommes conscients et aujourd'hui, ce qui est développé au niveau sous-régional devrait nous permettre d'arriver à cela.

Concernant Souleymane DIEDHIOU, je voudrais lui dire que je suis d'accord : à travers l'électrification, beaucoup de choses doivent intervenir. Nous en sommes conscients, c'est pourquoi au niveau des études réalisées au niveau de l'ASER, nous ne voulons pas que l'arrivée de l'électricité dans une localité soit un événement banal. Il faudrait que les populations comprennent qu'elles ont entre leurs mains un investissement qui change leur vie, leur mode de vie, leurs sources de revenus, et qui leur donne une meilleure qualité de vie.

Cela nous le comprenons et nous travaillons dans ce sens. Je tiens compte de ce qui a été dit pour que l'on tende à cela et vraiment nous ferons des efforts pour qu'une solution soit trouvée assez rapidement.

Concernant les critères, j'en ai parlé tout à l'heure, il ne s'agit pas de critères qui sont aujourd'hui arrêtés. Il ne s'agit que d'une source de réflexion pour les critères, la prochaine fois, nous vous en entretiendrons pour vous permettre de comprendre que nous sommes pour réparer les injustices, prêts à faire en sorte que tout le pays puisse accéder à ce service qui devrait être un droit pour tout le monde : l'électricité.

Pour Talla DIOUF, (réponse en Ouoloff)

je remercie le député Madior DIOUF pour tout ce qui a été dit, cela nous pousse à nous déterminer une fois de plus, à nous ceindre les reins pour réussir la mission qui nous a été confiée, que Dieu nous entende et exauce nos prières.

Pour l'éclairage de Foundiougne : Il y a aujourd'hui, ce projet pris en compte dans le programme de l'ASER, je voudrais vous rassurer que l'éclairage interviendra dans les prochains jours. Ce n'est pas une question de jours, mais le projet devrait être finalisé dans quelque temps.

Concernant l'exploitation des carrières : l'instance de concertation dont vous parlez existe, je les ai reçu à plusieurs reprises, nous avons pris langue et nous leur avons dit : aujourd'hui nous comprenons les impératifs économiques qui sont les vôtres mais, prenez en compte la préservation de notre cadre vie, à

travers le respect de l'environnement : le pacte environnemental qui va nous concerner, nous Ministre de l'Energie et des Mines. Je sais que le Ministre de l'Environnement et les forestiers devraient nous permettre de pouvoir sceller un accord. Il faut arriver donc à préserver l'environnement et pour cela il n'y a plus de problèmes. Il n'y a plus de problèmes aussi pour ce qui est des nouvelles exploitations, parce que nous avons un cadre de concertation. Le cadre de concertation, aujourd'hui c'est le nouveau code minier qui intègre les dispositions de l'article 44 du code forestier et qui consacre tout le respect qui est dû à l'environnement.

Par rapport au programme de dessalement dont vous parlez, vous savez que le programme avait été engagé par les Japonais ; aujourd'hui le programme de dessalement est poursuivi ;(perte d'informations) était l'entreprise qui avait été déjà choisie par les Japonais pour faire ce travail, (perte d'informations). Revient aujourd'hui dans le cadre d'un autre projet pour s'occuper de la mise en place d'énergie solaire et de panneaux photovoltaïques au niveau de cette localité des îles du Saloum, de ce côté, il n'y a pas de problèmes. Nous prenons en compte ce projet il est important, parce que cette localité va être la première localité où nous pourrions dire que nous avons le taux de 15 %. Pour Fatick si nous terminons d'ici 2004, on n'attendrait même pas 2005 pour atteindre déjà le taux de 15 %. Parce qu'il est pour nous, impératif de prendre en compte les difficultés quotidiennes que vivent ces populations : dessalement, meilleure qualité de vie, meilleure prise en charge des systèmes de santé.

Bacary COLY : je le remercie pour ses félicitations et ses encouragements. Je voudrais aussi par rapport à l'électrification rurale lui dire que nous prenons en compte ce qui a été dit, et nous y sommes sensibles; c'est particulièrement pénible qu'un village puisse être traversé par une ligne à haute tension sans bénéficier de l'électricité.

Nous sommes en train de voir comment régler tous ces problèmes, mais je puis vous dire que problème ne se limite pas à quelques villages. De nombreux villages vivent cette injustice, qu'on ne peut la réparer d'un coût, mais nous allons nous évertuer à l'atténuer, pour que la plupart de ces villages puissent accéder à l'énergie électrique dans les meilleurs délais.

Je voudrais par rapport au Privé, vous rassurer : premièrement le fonds d'électrification rurale, nous donnons les moyens de résoudre la fameuse équation : investissement /coût de vente de l'électricité, grâce à une subvention qui sera accordée aux investisseurs. Mais, il y aura aussi des conditionnalités avec un cahier de charges précis qui devra prendre en compte beaucoup de choses et le Gouvernement sera là pour veiller au respect de ces conditionnalités.

Pour les chantiers engagés, je puis vous rassurer qu'ils pourront être bouclés dans les meilleurs délais.

Avec le pétrole lourd de la Casamance, nous avons aujourd'hui des problèmes. Nous sommes en train d'explorer toutes les possibilités qui devraient nous permettre de l'exploiter : mais, il faut se donner les moyens ! Nous avons contacté la République du Vénézuéla qui est dans la même situation que nous et qui est en train de se redresser. Mais aujourd'hui toutes les compagnies nous disent que ce pétrole lourd n'est pas exploitable dans la situation actuelle. Le plus important c'est que nous ne nous arrêtons pas là : aujourd'hui grâce à l'agence qui a été créée et où le Sénégal a des parts importantes, chiffrées à 85%, si je ne me trompe, nous sommes en train de faire un travail de promotion. Je vous dis ceci : cette agence a aujourd'hui mis au point 3 périmètres et c'est un territoire qui est totalement couvert de permis. Tous les 3 périmètres ont fait l'objet de permis de recherche. On est en train d'explorer de l'huile lourde qui y a été découverte et d'autres produits hydrocarbures. Cela devrait nous permettre de faire de l'agence un moyen de coopération dynamique.

En dehors du pétrole, et des produits hydrocarbures, l'agence s'occupe aussi de produits halieutiques. Et, déjà, dans ce sens il y a du travail intéressant qui est en train d'être fait.

Concernant Samba BATHILY, je me réjouis de ce que vous ayez constaté une meilleure qualité de service de la SENELEC. Nous allons faire plus, grâce aux investissements qui seront affecté à ce réseau, grâce aux postes transformateurs, nous allons mettre en place un système de prestation et une meilleure qualité de service. Il n'y aura pas de difficultés de ce côté. Des problèmes, je suis d'accord, il en reste. Maintenant la SENELEC se dirige vers un système de réseau souterrain pour préserver les populations de certains accidents, mais tout ne peut pas intervenir d'un seul coup. Déjà il nous faut prendre en compte la demande non satisfaite et cette exigence, nous allons essayer de la faire jouer à la base, de faire jouer donc sur les moyens à mettre en œuvre pour l'équilibre, tenir compte des nouvelles demandes avec la mise en place de nouveaux réseaux, mais aussi tenir compte qu'à tel lieu, il faudrait sécuriser. Mais ce qui se passe aujourd'hui, c'est que la plupart de ces lignes à haute tension sont là bien avant les populations. Ce sont les populations qui ont eu besoin de se retrouver quelque part et de manière très irrégulière, j'ai été Ministre de l'Habitat, ils se sont installées sous des lignes à haute tension et y ont construit des habitations. C'est une situation qui s'impose à la SENELEC et que nous essayons de gérer. Je prends en compte l'aspect sécurité publique et nous allons nous évertuer à cela.

Concernant la communication, elle va s'accroître. Et elle sera tournée simplement vers une vérité des faits. C'est ce que nous avons fait et n'importe

qui pourra vérifier. Sur ce terrain nous convions tout le Sénégal à suivre les résultats. Au lieu de nous attarder sur des considérations qui n'ont aucune base réelle, partons des faits réels.

Sur le plan de l'énergie, sur le plan des mines, je vous dis que je suis fier d'appartenir à ce Gouvernement, en tant que Ministre de la République et en tant que Sénégalais, pour tous les efforts qui sont consentis ainsi que tous les principes que le Président a élaboré pour nous permettre de prendre en compte beaucoup de choses qui concernent notre pays.

J'en arrive à Kalidou NIASSE. Je me réjouis de ce qui a été dit par rapport aux résultats. Je me réjouis de ce que vous avez dit par rapport au nouveau code minier qui, aujourd'hui, est un instrument important.

Je voudrais vous dire que concernant la subvention de l'emballage de 2,7 kilos, ce qu'on appelle « le gaz du peuple » nous sommes conscients du fardeau que subissent ces populations ; avec leurs faibles revenus, nous avons dit que retirer d'un coup la subvention, ferait de sorte que cette bouteille revienne à un prix qui serait hors de portée de ces populations, nous avons décidé de nous retirer petit à petit de manière graduelle, nous allons respecter nos engagements de vérité des prix, mais nous le ferons de manière graduelle. Nous sommes en train d'y réfléchir parce que le Président WADE tient toujours compte du lourd fardeau que les populations subissent du fait du coût de la vie. Il nous a demandé s'il ne fallait pas cette fois-ci subventionner, ou de par les effets induits à travers une variation des coûts, prendre en compte cette formule pour faire jouer beaucoup de chose. La subvention a été maintenue dans notre budget est portée à 9 milliards et elle va tendre à disparaître au fur et à mesure pour nous permettre d'aller vers la vérité des prix, mais une vérité des prix qui pourrait tenir compte de certains effets induits par la variation des prix et peut-être nous nous donnons les moyens de réguler les marchés. Nous sommes en train de réfléchir avec les professionnels des hydrocarbures, peut être avec les bailleurs de fonds nous arriverons à un accord ceci veut dire que nous sommes conscients du lourd fardeau que nous avons au niveau de cela.

Pour la question : y a t-il d'autres combustibles ? Nous faisons beaucoup de chose avec les combustibles domestiques. Avec le projet PROJED, aujourd'hui nous avons le « mbana lampant » grâce auquel, des femmes gagnent leur vie, il y a aussi la boutique de l'énergie qui permet à certaines femmes et à d'autres personnes, de pouvoir se mettre à l'école de l'énergie et de vendre de l'énergie, nous avons beaucoup de choses, j'aurais pu vous parler de tous ces projets, malheureusement le temps ne nous permet pas de parler de tout cela.

Concernant les lignes à haute tension j'en ai parlé tout à l'heure, j'en arrive donc au Député ABDOULAYE DRAME.

Il y a des acquis : moins de délestages et il en sera ainsi ; nous ne nous contentons pas de Manantaly, nous avons déjà fait un renforcement de capacité au niveau de la SEKAT avec 30 mégawatt, nous sommes en train de faire vite pour que la nouvelle centrale de 60 mégawatt intervienne, nous sommes en train aussi de faire en sorte que les projets concernant les deux autres centrales de 60 mégawatt, puissent être lancées tout de suite, pour vous dire que nous allons sécuriser la production. Après avoir sécurisé la production, nous nous tournerons vers les moyens qui nous permettront de la mettre à la portée des ménages et des usagers, à travers un meilleur réseau de transport et de distribution, cela nous sommes en train de le faire.

Concernant le problème des contrats à durée déterminée, le Directeur est désolé, nous avons trouvé à la SENELEC et bien avant l'Alternance des personnes qui y sont depuis 5, 6 ans avec des contrats qui aujourd'hui sont inacceptables, certains sont toujours des temporaires, nous sommes en train de réfléchir pour trouver une solution qui va receler beaucoup de justice et prendre en compte ce que vous avez dit, mais pour le moment il est prématuré d'en parler ; les factures des collectivités locales, j'en ai déjà parlé et je vais aller beaucoup plus vite. Concernant les Collectivités Locales, je voudrais vraiment vous rassurer, dans le budget 2004, un effort a été fait ; 1 milliard 5 ont été consentis par l'Etat pour nous permettre de prendre en charge déjà, une partie de la facture de l'éclairage public des efforts ont été faits.

(intervention en ouolof)

J'en arrive à Thiédel DIALLO, il nous accuse de toujours promettre, je crois que la réponse est là : il ne s'agit pas seulement pour ce Gouvernement de promettre, et de toujours promettre mais il s'agit de réaliser ces promesses, l'électrification rurale en est une illustration. Aujourd'hui, il considère que nous sommes en retard parce qu'ils avaient un programme de 1000 villages, est-ce qu'ils se sont donnés les moyens de les réaliser ? je vous dis en 40 ans, ils n'ont réalisé que 5 %. En trois ans, nous avons réalisé 3 % et nous voulons en 2 ans réaliser 5 % complémentaires, ce qui nous permettrait d'arriver à 15 % pour le taux. Donc pour 2005 tous les chefs lieux de communautés rurales seront électrifiés. Nous avons pris toutes les dispositions pour cela. Concernant l'éclairage public et les redevances, j'en ai parlé tout à l'heure, j'ai répondu à cela. Concernant le député Doudou WADE, vous avez raison, d'avoir aborder le problème sous l'angle de la production sans qu'on ait des retombées réelles pour le pays, nous avons pris en compte ce problème et aujourd'hui la solution est trouvée : Il y a une redevance unique qui est perçue et qui tient compte de tout ce dont vous parlez. Cette redevance va permettre au pays de préserver ses intérêts mais aussi je

voudrais vous dire qu'il y a un environnement international, il faudrait qu'on s'y mette, qui devrait nous faciliter les choses, parce que le domaine minier, comme le domaine du pétrole est un domaine qui nécessite des investissements importants. Nous avons besoin de faire venir les compagnies étrangères et pour cela aussi, nous devons avoir des réglementations attrayantes. Nous les avons à travers les exonérations qui sont accordées pour certains investissements et prenons en compte tout cela. Nous n'allons pas nous satisfaire du taux de 15 %, nous irons plus loin, je ne voudrais pas simplement vous dire que nous les dépassons mais. Dès que nous aurons une visibilité plus nette avec les mécanismes de fonctionnement du fonds d'électrification rurale, avec aussi le mécanisme d'attribution de ces différentes concessions qui vont être réparties à travers le pays, nous allons pouvoir nous donner les moyens et dépasser largement les estimations qui ont été faites. Je me réjouis fortement que vous ayez relevé cet esprit de dépassement qui devrait nous habiter.

Abdoulaye DIENG (poursuite intervention en ouolof)

... sérieuse à prendre en compte pour nous permettre de mieux maîtriser les coûts. Nous avons un potentiel énorme en énergie solaire, en énergie éolienne, là il faudrait prendre en compte les études qui ont été faites le long de la côte, peut-être pourrions nous à ce moment là : faire jouer cela, mais il faudrait prendre en compte l'équation coût. Si seulement, l'énergie éolienne nous revient moins chère et que nous nous donnons les moyens de la produire de manière correcte, soyez certains qu'elle va être aussi répandue que l'énergie solaire et cela devrait nous permettre de faire des progrès. En dehors de cela, il y a la biomasse tout cela ce sont des énergies renouvelables pour lesquelles des études sont en train d'être faites et nous allons jouer sur beaucoup de choses. Je comprends ce qui a été dit, nous sommes conscients de la transversalité c'est pour ces raisons que nous avons dit : il n'est plus question que les populations ne soient pas préparées à recevoir l'électricité. Si cela devrait intervenir comme un événement banal, nous n'aurions pas réussi à faire de l'électricité un instrument capital qui devrait changer le mode vie et la qualité de vie des ces populations. Nous allons réfléchir, c'est une très bonne chose de penser équiper les écoles de panneaux solaires, le directeur de l'ASER va réfléchir à cela, nous ne nous sommes même pas arrêtés aux écoles, nous sommes en train de voir comment on peut améliorer la distribution de l'électricité dans les gares routières et tout cela. J'en ai terminé, j'aurais souhaité répondre, avec tout le temps qu'il faut, mais il y a des impératifs de temps, nous sommes à votre disposition et aujourd'hui, je voudrais simplement vous assurer qu'il y a des directives claires qui nous ont été données, il y a une vision claire, c'est de faire en sorte que : nous puissions avoir une meilleure organisation dans l'énergie mais aussi une meilleure prise en charge de nos intérêts en matière minière.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.
Y'a-t-il des Collègues qui souhaitent reprendre la parole ?

Madior DIOUF
Mamadou Amadou SALL
Bakary COLY
Alioune Badara BA

La parole est à notre collègue Madior DIOUF.

MONSIEUR MADIOR DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,

(Inaudible), revenir sur ce que je vous ai demandé, il n'ya pas eu de réponse, qu'en est-il de l'état des retombées sociales de l'exploitation de l'or à Sabodola ? ceci était fondé sur la description que Monsieur Ousmane KANE nous avait fait devant la commission d'enquête sur le fonds de promotion économique, je crois qu'il y avait des retombées bien positives, qu'en est-il de la situation actuelle ?

Le deuxième point : je souhaiterai qu'il existe un espace pour des concertations périodiques entre d'une part, le Ministère en charge du secteur et d'autre part tous les exploitants de carrière. Ceci n'exclut pas d'ailleurs que ceux qui sont en charge de l'environnement également soient impliqués, parce qu'il s'agit de faire respecter la nature par ceux qui exploitent des carrières, ceci n'exclut pas d'ailleurs ce qu'ils ont proposé dans certains documents que certainement vous connaissez et qui nous sont parvenus ici : de remettre en l'état le terrain qu'ils avaient bouleversé par l'exploitation.

D'ailleurs mon collègue Mamadou NDIAYE, en intervenant ici, vous avait dit que des bouleversements de l'éco-système existent puisque le chemin de l'eau a été perturbé, tout cela, ce n'est pas lors d'une réception par le Ministre pour régler un problème ponctuel, mais c'est une vision générale sur l'utilisation de la nature, il s'agit de coopérer et cela dans une instance périodique qu'il y ait problème ou pas, qu'on se réunisse pour discuter. Donc l'instance c'est ça, le code minier, c'est une référence légale, le cadre juridique, c'est un acte positif, mais l'instance c'est ceux qui seront Ministres et qui ont pouvoir de décider quelque chose, c'est ça l'instance.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Président.
La parole est au collègue Mamadou Amadou SALL.

MONSIEUR MAMADOU AMADOU SALL

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,

(Suite intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Cher Collègue.
Je passe la parole au collègue Bakary Djileh COLY

MONSIEUR BAKARY DJILEH COLY

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je me fais le devoir simplement de compléter mon intervention de tout à l'heure, en rapport surtout avec l'électrification rurale dans les zones insulaires du département de Bignona.

En 2001, si je ne me trompe, le Conseil Régional de Ziguinchor a eu à transmettre au Gouvernement, un document résultant de concertations avec les services régionaux de la SENELEC, sur la base justement des programmes d'électrification qui étaient en cours, le conseil Régional avait pu approcher la SENELEC, faire en sorte que tous les villages qui étaient traversés par les lignes à haute tension, à leur demande puissent en baissant un peu la tension leur permettre un usage domestique, dans la mesure du possible. Ce document était donc à la disposition du Gouvernement en 2002, 2001, je peux éventuellement, si jamais vous ne le retrouvez pas, me rapprocher de vous pour le porter à la connaissance de vos services. Je fais référence à ce document parce que nous avons une zone insulaire, dans le département de Bignona, précisément la communauté rurale de Kaffountine. Vous avez les îles Glis et Karone, une zone strictement insulaire, c'est nos cousins sérère qui nous réveillent un peu cette envie mais, la problématique de l'électrification de ces zones insulaires était clairement posée dans le document en question. C'est pour cela que j'y fais

référence, mais si nécessaire, je vais me rapprocher de vos services compétents, l'ASER précisément pour éventuellement voir dans quelle mesure l'électrification de ces zones insulaires pourrait s'envisager DE FAÇON compatible avec les moyens et surtout les attentes des populations.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher collègue.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voudrais répondre au Président Madior DIOUF, en lui disant que par rapport à Sabodola, il y a deux éléments à prendre en compte : Il y a (perte d'informations) et pour cela aujourd'hui, il y a des revenus de près de 6 milliards, et cela devrait concerner (perte d'informations) Après Sabodola, certes il y a eu des investissements qui avaient été faits.

Aujourd'hui, nous voulons reprendre l'exploitation. En reprenant l'exploitation, nous tiendrons compte de beaucoup de choses qui devraient exister pour premièrement désenclaver cette localité, mais deuxièmement faire de sorte que l'exploitation puisse être profitable aux populations. Pour le moment on ne peut pas de manière chiffrée vous dire que nous aurons des retombées de tel ordre. Mais en tout cas, en dehors du circuit industriel d'exploitation, nous avons encadré et promu l'orpaillage artisanal et aujourd'hui les populations locales en tirent près de 6 milliards grâce à une tonne d'or extraite chaque année. Donc de ce côté rassurez-vous, l'audit que nous avons réalisé devrait nous permettre d'être fixé sur tout cela et, le choix que nous allons opérer pour désigner un exploitant devrait prendre en compte les retombées au niveau local, mais aussi les retombées au niveau national, de ce côté nous avons tenté de prendre en compte les intérêts locaux, mais aussi les intérêts nationaux.

Je voudrais aussi par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure, dire que : je n'ai pas eu à préciser le mécanisme de concertation. Il existe, déjà au niveau de la DNG avec l'Union des exploitants de carrières. Nous discutons régulièrement, c'est ce qui nous a permis déjà, au moment de la fameuse crise des exploitations en forêts classées, de trouver une formule pour la régler. Vous avez raison, cette concertation nous allons la pérenniser. Nous allons la pérenniser à un double

niveau ; au niveau des exploitants, nous allons avoir une concertation continue ainsi qu'au niveau des collectivités qui sont concernées par ces exploitations. Ce n'est pas pour rien qu'aujourd'hui avec le nouveau code, aucun exploitant ne peut intervenir dans une localité donnée, sans que la collectivité qui est concernée par cette exploitation ne puisse donner son avis. Tout cela ce sont des formes de concertation. Mais le plus important c'est de vous dire que dans les exploitations actuelles, en tenant compte des mesures qui ont été prises par Monsieur le Premier Ministre aujourd'hui, nous nous dirigeons vers un respect scrupuleux des règles de l'environnement grâce à ce pacte de l'environnement. Le contenu du pacte va découler d'une concertation ponctuelle cette fois-ci. Ce n'est pas la concertation continue qui va exister au niveau de la DNG, mais au niveau des deux Ministères et au niveau des exploitants. Nous arriverons donc à donner un contenu à ce pacte environnemental. Nous trouvons que ce qui a été dit, est positif heureusement nous sommes déjà sur cette voie de la concertation et nous allons nous évertuer à la rendre beaucoup plus active et beaucoup plus attrayante, mais le plus important c'est le respect des règles de l'environnement afin qu'on ne vive plus ce que nous avons vécu avec ces agressions caractérisées dont nos forêts classées étaient l'objet.

Enfin par rapport à Mamadou SALL (intervention en ouoloff)

Concernant le député COLY, je prends en compte ce qui a été dit par rapport aux réflexions qui ont été menées. Mais je voudrais vraiment vous dire que la région du sud nous intéresse à double titre. Nous avons déjà un programme de renforcement de capacité au niveau de Boutoute. Nous avons déjà aussi un programme de construction d'une centrale qui devrait être un pilier sous régional, qui devait nous permettre de fournir de l'électricité aussi bien pour la Guinée Bissau que pour la Gambie. Mais au delà, nous avons le programme d'électrification rurale à prendre en compte. Ce document je n'en ai pas pris connaissance, il est possible qu'il soit au Ministère. Mais vous savez en deux mois on ne peut pas tout connaître d'un coup. Nous ne nous évertuerons jamais à vous dire que nous connaissons tout ce qui se passe au niveau du ministère. C'est une situation qui avait existé. Mais ce qui est important, c'est de comprendre que nous avons pris en compte aujourd'hui tout ce qu'il faut faire pour régler les problèmes au niveau de la région du sud, la région de Casamance.

Je crois avoir répondu à toutes vos questions, tout en restant toujours à votre disposition.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Monsieur le Ministre.
Peut-on considérer la discussion définitivement close ?
Nous passons au vote des titres du projet de budget.
Madame le rapporteur, vous avez la parole.

MADAME LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

SECTION 47,

TITRE 2 -	DEFENSE DE PERSONNEL	
Crédits votés LF 2003		484.266.000
Services votés		192.795.000
Mesures nouvelles		0
TOTAL DU TITRE 2		
Contre 484.266.000 pour la gestion en cours.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre 2.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'assemblée a adopté.

MADAME LE RAPPORTEUR

TITRE 3 -	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Crédits votés LF 2003		295.554.000
Services votés		295.554.000
Services votés		151.264.000
Mesures nouvelles		12.850.000

TOTAL DU TITRE 3
Contre 295.554.000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre 3.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'assemblée a adopté.

MADAME LE RAPPORTEUR

TITRE 4	- DEPENSES DE TRANSFERT	
Crédit votés LF 2003		57.000.000
Services votés		2.000.000
Mesures nouvelles		0

TOTAL DU TITRE 4
Contre 57.000.000 pour la gestion en cours

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre 4.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'assemblée a adopté.

Monsieur le Ministre l'Assemblée vient de voter le projet de votre budget à l'unanimité nous vous félicitons et vous souhaitons plein succès dans votre mission.

Je propose de suspendre pour 5 minutes.

4-

Suspension de la séance

III MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

(la séance est reprise à 20 h)

1-

Membres du Gouvernement présents

Sont au banc du Gouvernement :

Madame Marième NDIAYE, Ministre de l'Entreprenariat féminin ;
Monsieur Bakar DIA, Ministre des Relations avec les Institutions Parlementaires Nationales, Régionales et de l'Union Africaine ;